

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-BIGORRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Chiffres clés
Faits marquants
Temps forts
Perspectives

haute-bigorre.fr

Sommaire

Organigramme des services	4
Finances	6
Marchés publics	14
Ressources humaines	16
Services techniques	22
Informatique	24
Communication	28
Développement économique	30
Aménagement durable	34
Environnement	34
Planification	38
Habitat	38
Rénovation énergétique	39
Aire d'accueil des gens du voyage	39
Mobilité et transport	40
Tourisme	44
Droits des sols et de préemption urbain	46



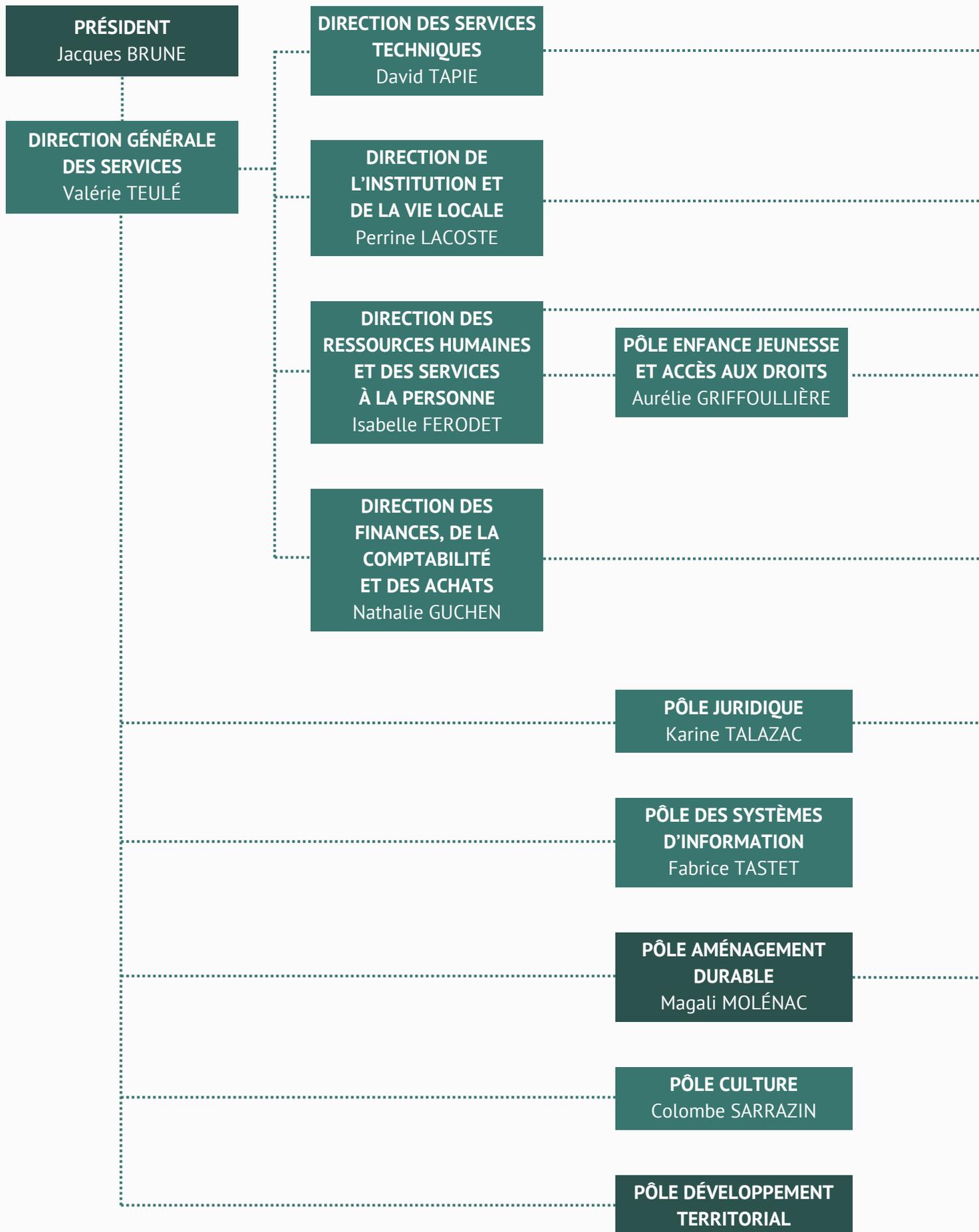
Sommaire

France Services	48
Espace de Vie Sociale	50
Pôle enfance-jeunesse	54
Maison de la Petite Enfance	56
Multi-accueil Les Bambis	58
Multi-accueil Clair Vallon	60
Halte-Garderie Les Marmottes (La Mongie)	62
Centre de loisirs maternel	64
Centre de loisirs élémentaire	66
Point Jeunes	67
Cuisine centrale	68
Équipements sportifs	72
Stades de football	72
Stade nautique	73
Équipements culturels	74
Médiathèque	74
Halle aux Grains	76
Alamzic	77
Cinéma Le Maintenon	78
Baroque pyrénéen	79

Organigramme

SERVICES CCHB

SERVICES MUTUALISÉS



BUREAU D'ÉTUDES

ATELIER & MAGASIN - Christophe BERNÈS

CABINET DU PRÉSIDENT

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & ACCUEIL - Cécile PONTARINI

COMMUNICATION - Gaëlle BLES LU

STADE NAUTIQUE - Fabien ALBERT

STADES - Christophe CAZAUX

RESSOURCES HUMAINES

CUISINE CENTRALE - Sophie LÉON

MULTI-ACCUEIL LES BAMBIS - Marie-Cécile ABELA

MULTI-ACCUEIL CLAIR VALLON - Roselyne RIFLADE

MAISON DE LA PETITE ENFANCE - Corine PAPA VOINE CORNIC

HALTE-GARDERIE LA MONGIE - Léa GAGNERAUD

CENTRE DE LOISIRS & POINT JEUNES - Carole DÉCHA, Cédric MENVIELLE & Jérôme ARBERET

FRANCE SERVICES & ESPACE DE VIE SOCIALE - Laurence BONNEFOUS

ENTRETIEN - Emmanuelle BIRE

COMPTABILITÉ - Muriel GARCIA

COMMANDE PUBLIQUE - Vincent CASTERA

AFFAIRES GÉNÉRALES - Chantal COURNET

ENVIRONNEMENT

MOBILITÉ et TRANSPORT - Mathias DANÉ

HABITAT

TOURISME DURABLE

Finances

Le budget de la communauté de communes se compose de 3 budgets :

- Budget principal
- Budget annexe des Activités Industrielles et Commerciales (AIC)
- Budget annexe de l'abattoir

Budget total de fonctionnement (budget principal et budgets annexes) réalisé sur l'exercice 2024 :

- **en dépenses : 20 382 247,52 €**
(23 434 751,98 € en 2023 et 22 009 892,47 € en 2022)
- **en recettes : 21 903 605, 88 €**
(23 225 179,15 € en 2023 et 22 486 728,22 €)



Budget principal

87,97 %

DÉPENSES

86,08 % en 2023

85,44 % en 2022

89,98 %

RECETTES

84,87 % en 2023

85,49 % en 2022

Résultats de clôture

Investissement : -281 903,92 €
Fonctionnement : 3 375 020,22 €

Excédent global :
3 093 624,66 €



Résultat financier

	FONCTIONNEMENT				
	Dépenses exercice	Recettes exercice	Résultat exercice	Reprise des résultat 2023	Résultat cumulé
Budget principal	20 382 247,52	21 903 605,88	1 521 358,36	1 790 578,38	3 311 936,74
Budget annexe AIC	1 250 339,72	1 590 046,98	339 707,26	343 510,56	683 217,82
Budget annexe abattoir	1 536 347,43	849 163,26	-687 184,17	67 049,83	-620 134,34
TOTAL CONSOLIDÉ	23 168 934,67	24 342 816,12	1 173 881,45	2 201 138,77	3 375 020,22

	INVESTISSEMENT						
	Dépenses exercice	Recettes exercice	Résultat exercice	Reprise des résultat 2023	Résultat cumulé au 31/12/2024	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement à reporter sur 2025
Budget principal	1 344 612,77	1 182 102,39	-162 510,38	-189 265,09	-351 775,47	163 941,78	-187 833,69
Budget annexe AIC	1 136 876,82	1 268 578,52	131 701,70	-152 614,49	-20 912,79	-403 661,75	-424 574,54
Budget annexe abattoir	210 903,92	268 773,18	57 869,26	33 423,44	91 292,70	0,00	91 292,70
TOTAL CONSOLIDÉ	1 347 780,74	2 719 454,09	27 060,58	-308 456,14	-281 395,56	-239 719,97	-521 115,53

Balance générale du compte administratif

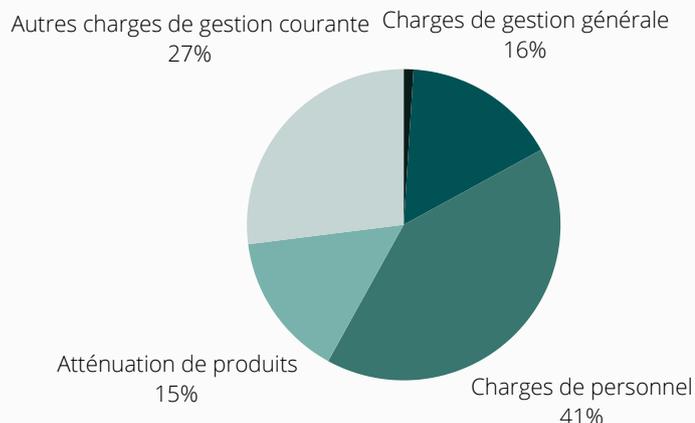
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	1 533 877,86	1 182 102,39	20 382 247,52	23 694 184,26
Budget annexe AIC	1 289 491,31	1 268 578,52	1 250 339,72	1 933 557,54
Budget annexe abattoir	210 903,92	302 196,62	1 536 347,43	916 213,09
TOTAL GÉNÉRAL	3 034 273,09	2 752 877,53	23 168 934,67	26 543 954,89
Résultat global par section	-281 395,56		3 375 020,22	
Soit un excédent global de :	3 093 624,66			

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Dépenses de fonctionnement par catégorie

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les dépenses de fonctionnement (budget principal et budgets annexes) se répartissent comme suit pour 2024 :

- 16% de charges à caractère général - chap 011 (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services, téléphonie...)
- 41% de charges de personnel - chap 012
- 15% d'atténuation de produits - chap 014 (reversement de fiscalité aux communes (Dotation de Solidarité Communautaire, Attributions de Compensations) à l'État (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources – FNGIR, et Fonds nationale de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales puisque le territoire est devenu contributeur depuis 2019), et à l'Office de Tourisme (Taxe de Séjour)
- 27% de charges de gestion courantes, chap 65, dont :
 - Les participations aux syndicats : SYMAT, SMAA, PETR Plaines et Vallées de Bigorre, SIVU du Tourmalet, Conservatoire Botanique, Syndicat du Pic du Midi
 - Les participations au budget annexe pour l'AIC (pas de participation au budget annexe de l'abattoir en 2024)
 - Le contingent incendie
 - La subvention à l'Office de Tourisme Tourmalet-Pic du Midi
 - Les subventions aux associations
- 1% de charges financières

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Commune	DSC 2024
Antist	2 930,37 €
Argelès-Bagnères	2 262,45 €
Asté	10 621,25 €
Astugue	3 888,43 €
Bagnères-de-Bigorre	333 478,18 €
Banios	1 116,57 €
Beaudéan	10 262,52 €
Bettes	1 185,49 €
Campan	57 257,00 €
Cieutat	10 757,63 €
Gerde	32 734,67 €
Hauban	1 334,85 €

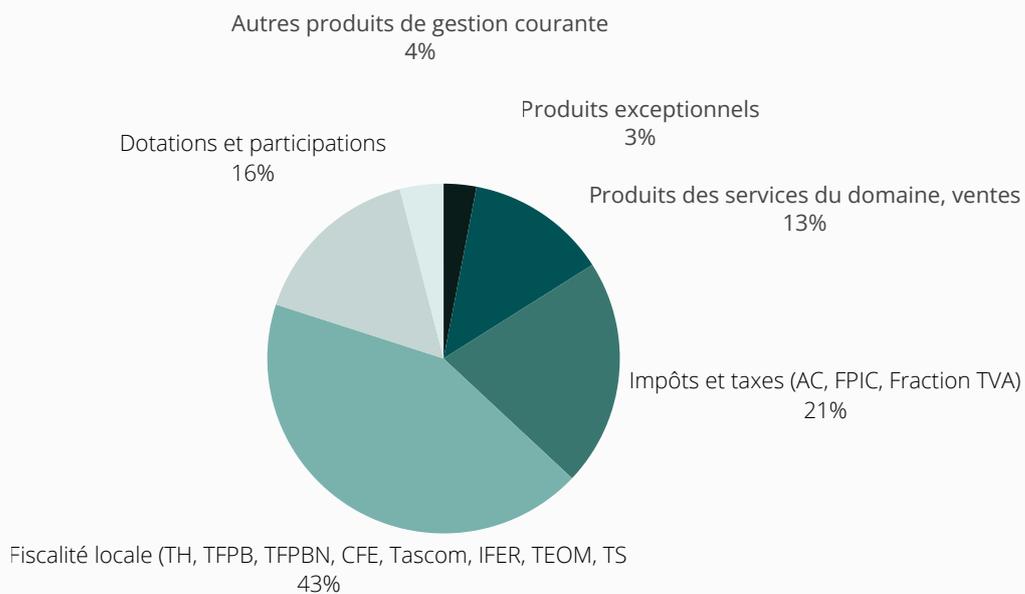
Hiis	5 181,75 €
Hitte	2 948,88 €
Labassère	4 305,05 €
Lies	1 254,82 €
Marsas	1 040,72 €
Mérilheu	4 216,89 €
Montgaillard	21 229,74 €
Neuilh	1 645,25 €
Ordizan	11 398,30 €
Orignac	5 020,84 €
Pouzac	30 910,18 €
Trébons	21 273,31 €
Uzer	1 744,86 €
	580 000,00 €

FONCTIONNEMENT

Recettes

Recettes de fonctionnement par catégorie

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les recettes de fonctionnement (budget principal et budgets annexes) se répartissent comme suit pour 2024 :

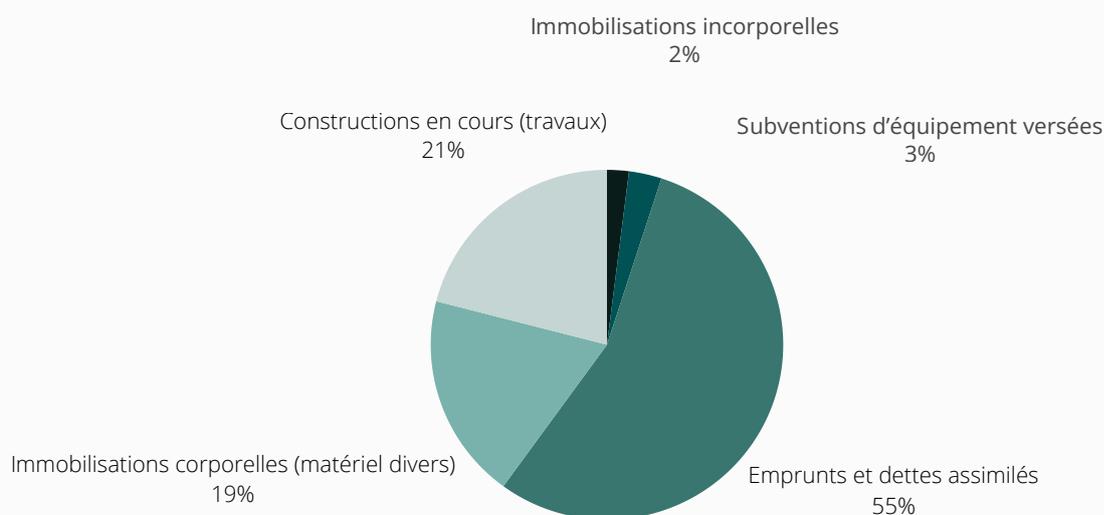
- 13 % de produits de service du domaine - chap 70 (centre de loisirs, crèches, médiathèque, piscine, mutualisation avec les communes membres, frais de structures des budgets annexes, vente de repas de la cuisine centrale, abattage et vente à l'abattoir, ...)
- 43 % de fiscalité locale - chap 731 (taxes foncières, taxes d'habitation sur résidences secondaires, Contribution Foncière des Entreprises, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, IFER, TASCOM, Taxe de séjour)
- 21 % d'impôts et taxes - chap 73 (Attributions de compensation, FPIC, fraction de TVA)
- 16% de dotations et participations - chap 74 (Dotation Globale de Fonctionnement, subventions de fonctionnement de la CAF, Etat, Région, CD65, ...)
- 4% autres produits de gestion courante - chap 75 (loyers du budget AIC essentiellement)
- moins de 1% d'atténuation de charges - chap 013 (remboursement des charges de personnel en arrêt maladie)
- 3% de produits exceptionnels - chap 77 (cession de camion à l'abattoir, remboursement sinistre des frigos à l'abattoir, et sur bâtiment AIC, subvention du budget principal sur le budget AIC...)

INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'investissement par catégorie

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les dépenses d'investissement du budget principal et des 2 budgets annexes se répartissent comme suit pour l'année 2024 :

- 55 % remboursement du capital des emprunts - chap 16
- 2 % d'immobilisations incorporelles - chap 20 : mise en œuvre du PLUi et révision des PLU communaux, et achat de logiciels
- 3 % de subventions d'équipement versées - chap 204 : subventions d'équipements aux entreprises, fonds de concours à la Ville pour les services communs, aides aux logements
- 19 % d'immobilisations corporelles - chap 21 : achat de matériel (informatique, outillage, transport, signalétique, mobilier, matériel cuisine centrale, matériel son et lumière salles de spectacle)
- 21% de travaux - chap 23 : défense incendie, travaux divers bâtiments, refonte circuits VTT, dépollution terrain porcelainerie

INVESTISSEMENT

Dépenses

Détail des dépenses d'investissement

BUDGET PRINCIPAL (TTC)	Réalisé en 2024	Reste à réaliser en 2025
Travaux divers bâtiments	8 628,47 €	0,00 €
Travaux façade maison des Ferrère	0,00 €	11 964,00 €
Défense incendie	155 012,34 €	0,00 €
Travaux à la cuisine centrale	10 023,70 €	0,00 €
Travaux halle aux grains	15 901,20 €	0,00 €
Travaux au cinéma	0,00 €	8 669,04 €
Travaux à la médiathèque	33 199,49 €	174,00 €
Travaux stades	23 009,81 €	0,00 €
Travaux piscine	25 428,00 €	10 783,20 €
Travaux centre de loisirs/PJ	90,00 €	0,00 €
Travaux halte garderie La Mongie	2 563,15 €	0,00 €
Travaux dans les crèches et RAM	1 377,37 €	0,00 €
Travaux voirie Labassère	6 804,00 €	0,00 €
Refonte circuits VTT	12 000,00 €	0,00 €
TOTAL	294 037,53 €	31 590,24 €

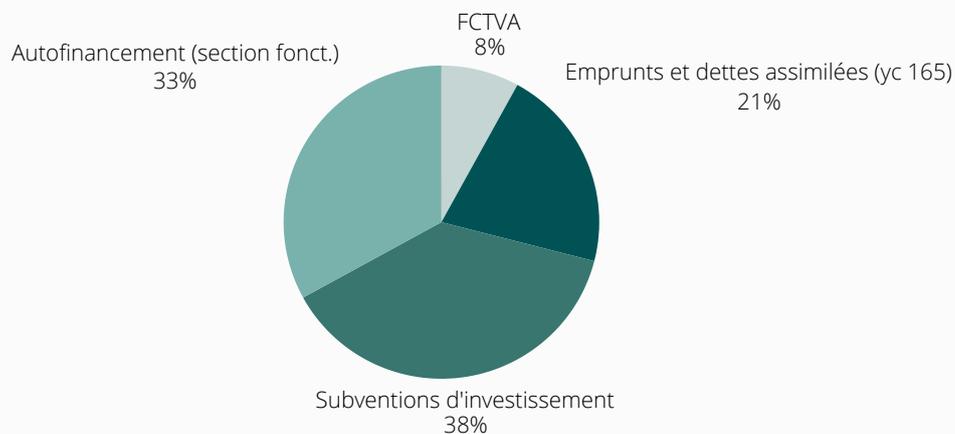
BUDGET AIC (HT)	Réalisé en 2024	Reste à réaliser en 2025
Travaux Parc industriel HB (ex Lauak, Mn Composite)	0,00	1 868,00
Travaux "conciergerie Mang"	12 274,00	0,00
Travaux bâtiment 60	3 147,50	496 253,45
Maison Gabrielle	0,00	12 768,00
Travaux toiture recyclerie	0,00	92 502,26
Travaux Carré Py	27 564,34	5 320,51
Travaux local Soum Terril	685,00	9 194,62
Travaux dépollution porcelainerie	108 645,50	0,00
Travaux divers	4 136,06	0,00
TOTAL	156 452,40 €	617 906,84 €

BUDGET ABATTOIR (HT)	Réalisé en 2024	Reste à réaliser en 2025
Chaîne ovine	57 699,68	0,00

INVESTISSEMENT

Recettes

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les recettes d'investissement du budget principal et de ses 2 budgets annexes se répartissent comme suit pour l'année 2024 :

- 8 % de récupération de FCTVA - c/ 1022
- 21 % d'emprunt et caution - chap 16 :
 - Emprunt budget principal : 0 €
 - Emprunt budget AIC : 277 000 €
 - Emprunt budget abattoir : 0 €
- 33 % d'autofinancement - c/1068
- 38 % de subventions - chap 13 (travaux chaîne ovine, réhabilitation de divers bâtiments, refonte des sentiers VTT, PLUi, réserve à incendie, modernisation son et lumière halle aux grains, médiathèque, ...)
- moins de 1 % de travaux effectués pour compte de tiers - chap 45



FISCALITÉ PERÇUE EN 2024

	Bases réelles 2024	Taux 2024	Produits
Cotisation Foncière Entreprises	5 182 500	37,82%	1 960 022
Taxe d'habitation résidences secondaires	10 899 450	15,17%	1 653 447
Taxe sur le Foncier Bâti	28 068 674	5,16%	1 448 344
Taxe sur le Foncier non Bâti	419 449	3,43%	14 387
Rôle supplémentaire			167 124
Taxe additionnelle sur le Foncier Non bâti			49 122
Fraction de TVA en compensation de la CVAE			553 948
IFER			307 608
Tascom			185 008
Fraction TVA			3 172 717
Allocations compensatrices			739 991
Reversement à l'Etat (FNGIR)			-1 577 049
Remboursement de trop -perçu de fraction de TVA			-32 263
Total	44 570 073		8 642 405

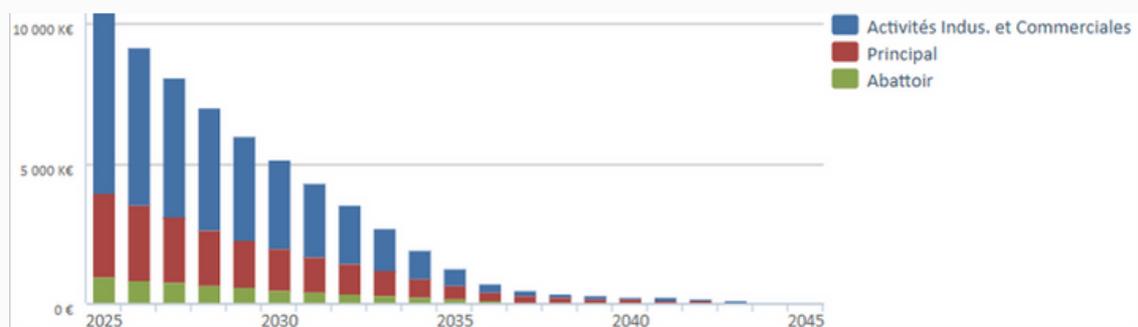
Les taux de fiscalité ménage ont été réhaussés en 2024 ; ils étaient établis comme suit en 2023 :
 Taxe d'habitation résid. secondaires : 12,64%
 Taxe sur le Foncier Bâti : 4,30%
 Taxe sur le Foncier non Bâti : 2,86%

Attributions de Compensations versées par les communes à la CCHB : **1 030 492,39 €** (recettes de fonctionnement)
 Attributions de Compensations versées par la CCHB aux communes : **-79 232,25 €** (dépenses de fonctionnement).
 Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux communes : **580 000 €**
 Solde FPIC : **277 692 €**
TOTAL : 10 451 357 €

ÉTAT DE LA DETTE

2024	Intérêts	Capital	Anuités
BUDGET AIC	208 865,55	793 014,27	1 001 879,82
BUDGET PRINCIPAL	92 372,58	419 727,32	512 099,90
BUDGET ABATTOIR	27 711,07	92 732,25	120 443,32
TOTAL	328 949,20	1 305 473,84	1 634 423,04

Profil d'extinction de l'encours de la dette par budget au 31/12/2024



Marchés Publics

12 procédures de marchés publics lancées en 2024

1 procédure formalisée

- Maîtrise d'œuvre pour la rénovation du stade nautique

6 procédures adaptées

- Etude préalable au transfert des compétences en eau potable et assainissement à la CCHB
- Aménagement du bâtiment 60 du PADS et mise en accessibilité PMR
- Fourniture de carburant pour la CCHB
- Aménagement des pistes VTT Enduro
- Prestations de taxi
- Transports de bus à destination de Payolle durant les vacances scolaires

1 procédure sans publicité ni mise en concurrence

- Animation Natura 2000

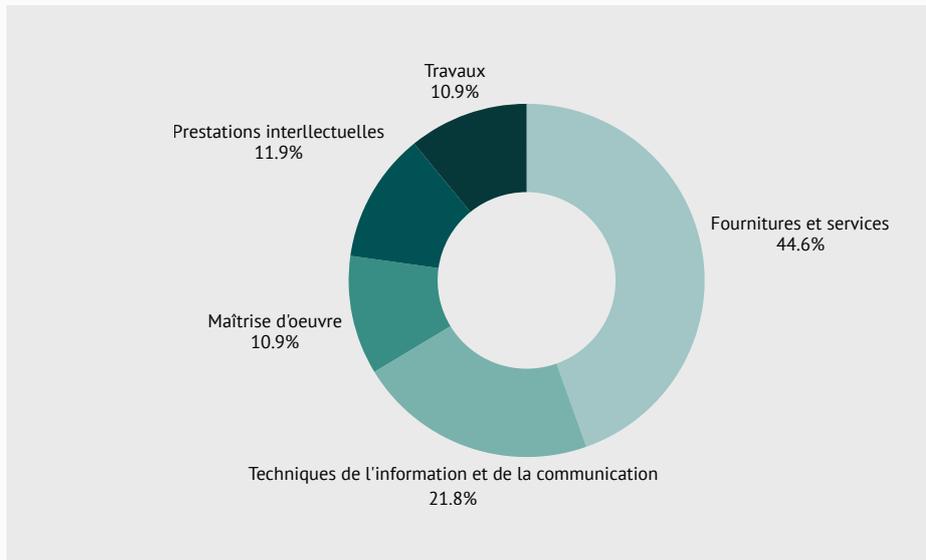
2 marchés subséquents à un accord cadre

- Matériel informatique

2 marchés passés par une Centrale d'achat publique

- Centrale d'achat RESAH : Acquisition d'infrastructure informatique et prestations de service
- Centrale d'achat RESAH : Fourniture de services opérés de télécommunications et prestations

Désignation	2023	2024	Évolution
Nouveaux marchés et accords-cadres réalisés :			
Nombre de procédures	17	12	-5
Nombre de lots	23	22	-1
Nombre de titulaires/contrats (dont sous-traitants)	18	18	
Montant total H.T. (dont avenants)	2 639 919.33 €	1 140 810.08 €	-1 499 109.25 €
Lots déclarés sans suite, infructueux ou annulés :			
Nombre	4	1	-3
Proportion / nombre total de lots	17,40%	4,5%	307 608
Suivi et exécution budgétaire des marchés non-soldés des années précédentes :			
Nombre de procédures	38	29	-9
Nombre de titulaires/contrats	47	46	-1
Nombre de factures visées	92	144	+52



Ressources Humaines

Les dossiers 2024 :

- Procédures concernant le personnel de l'abattoir (voir page suivante)
- Mise en oeuvre de la M57 au 01/01/2024
- Revalorisations indiciaires au 01/01/2024 (avec notamment une augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents)
- Mise en œuvre de la « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat »
- Mise en place du contrat groupe relatif à la Prévoyance avec le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées (adhésion à TERRITORIA Mutuelle)



À retenir

Au cours de l'année 2024, le service des ressources humaines a été particulièrement mobilisé sur les dossiers du personnel de l'abattoir.





Licenciement collectif et reclassements à l'abattoir

Un premier licenciement collectif a été décidé au printemps 2024, conduisant aux licenciements de 9 agents de droit privé. Pour cela, la collectivité a été accompagnée par un cabinet d'avocats spécialisé en droit social. Pour ce premier licenciement, il a été nécessaire de définir des critères d'ordre. Cette démarche a notamment conduit à plusieurs réunions du CST (comité social territorial), des recherches de reclassement, des entretiens individuels avec les salariés concernés, des échanges avec la direction départementale du travail et avec France Travail, et au final, le calcul des indemnités de rupture et l'établissement des documents correspondants. Ce premier licenciement a également généré une réorganisation de l'outil de travail au travers d'une rationalisation de la tarification et de la production.



EFFECTIFS

A L'ABATTOIR

		2020	2021	2022	2023	2024
Informations générales	Nombre d'agents ayant travaillé à l'abattoir au cours de l'année	39	39	43	38	31
	Nombre d'agents présents au 31 décembre	30	29	33	32	14
Information sur le statut	- dont nb de titulaires	3	3	4	4	3
	- dont nb d'agents en contrat de droit privé	26	24	27	27	11
	- dont nb de contractuels de droit public	1	1	1	1	0
	- dont nb de contrats aidés	0	1	0	0	0
	- dont nombre d'apprentis	0	0	1	0	0
Répartition par sexe	- dont nb de femmes	3	3	5	6	3
	- dont nb d'hommes	27	26	28	26	11
Répartition par catégorie	- dont nb de catégorie A	1	1	1	2	1
	- dont nb de catégorie B	1	1	3	2	1
	- dont nb de catégorie C	28	27	29	28	12

Ressources Humaines

EFFECTIFS

SUR LE BUDGET PRINCIPAL

		2020	2021	2022	2023	2024
Informations générales	Nombre d'agents ayant travaillé à la CCHB au cours de l'année	255	265	275	280	285
	Nombre d'agents présents au 31 décembre	176	196	197	202	204
Information sur le statut	- dont nb de titulaires	122	125	123	130	140
	- dont nb de contractuels	45	66	66	62	57
	- dont nb de stagiaires	9	4	7	9	5
	- dont nb de contrats aidés	0	0	0	0	0
	- dont nombre d'apprentis	0	1	1	1	2
Répartition par sexe	- dont nb de femmes	118	135	132	137	139
	- dont nb d'hommes	58	61	65	65	65
Répartition par catégorie	- dont nb de catégorie A	18	20	20	22	22
	- dont nb de catégorie B	24	28	45 (*)	50	49
	- dont nb de catégorie C	134	148	132	130	133

(*) Reclassement statutaire de 15 auxiliaires de puériculture en catégorie B (à la place de la catégorie C) au 01/01/2022
N.B. les effectifs au 31/12 intègrent le personnel temporaire recruté au centre de loisirs pour les vacances de Noël.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)

195,67
ETP

Le nombre d'ETP employés au cours de l'année 2024, tous statuts et tous budgets s'élève à 195,67 pour l'année 2024.



AUTRES INDICATEURS

RECRUTEMENTS

Principaux recrutements effectués au cours de l'année 2024

Recrutements en **remplacement** d'agents partis :

- Muriel GARCIA, responsable de la comptabilité
- Nathalie GUCHEN, directrice financière
- Fanny CHARDON, référent fonds patrimoniaux à la médiathèque
- Mathias DANE, Chargé de mission mobilités durables
- Armonie ALIZON, auxiliaire de puériculture
- Chantal BAT, comptable
- Cécile GARTNER, assistante administrative
- Moussa CISSE, apprenti au bureau d'études
- Nicolas PEREZ, apprenti au service informatique

Recrutements correspondants à des **créations de postes** :

- Sandra MARZIN, accueillante LAEP (lieu d'accueil enfants parents). Ce recrutement fait suite à la mise en place d'une 3^{ème} matinée d'accueil sur le LAEP. Pour cela, il est obligatoire de disposer d'un second accompagnant LAEP. Il s'agit d'un poste correspondant à 5 heures hebdomadaires (temps annualisé). Le LAEP bénéficie d'aides financières de la CAF.
- Jean-Pierre DESPAUX, référent entretien chaufferies énergies. Il s'agit d'un poste à temps complet. Cette création de poste permet la réalisation d'économies sur des contrats de maintenance (qui seront désormais assurés en régie et non par des prestataires extérieurs) ainsi qu'une optimisation des systèmes de chauffage.

FORMATION

Formation de professionnalisation

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de jours de formation suivis sur l'année	103	252	376	164	288
Nombre d'actions de formation suivies sur l'année	25	52	60	50	77
% du personnel ayant suivi une formation	23,16%	52%	48,50%	39,32%	52,91%

Ressources Humaines

FORMATION

Formation d'intégration

	2022	2023	2024
Nombre d'agents ayant suivi une formation d'intégration	4	6	10
Nombre de jours suivis à l'année	20	30	60

Préparation aux concours ou examens professionnels

	2022	2023	2024
Nombre d'agents ayant suivi une préparation	3	1	2
Nombre de jours suivis à l'année	21	3	3

Autres dispositifs de formation - année 2024

Nature du dispositif	Nombre d'agents concernés	Nombre de jours suivis à l'année
VAE	0	0
Bilan de compétences	0	0
Congé de formation	1	/
Utilisation du CPF	0	0

Formations en intra organisées en 2024

Nom de la formation	Dates	Nombre d'agents concernés
Les temps de transition	08/11/2024	15
L'accueil d'un enfant présentant des difficultés comportementales	02 et 03/05/2024	7

Formations en interne hors CNFPT organisées en 2024

Nom de la formation	Dates	Nombre d'agents concernés
Recyclage PSC1	21/11 et 26/11/2024	22
La pédagogie Montessori	07/06/2024	15

Formations payantes organisées en 2024 (en plus de la cotisation CNFPT)

Nom de la formation	Dates	Nombre d'agents concernés
Journées SPIRALE	19 au 20/09/2024	3
Les troubles de l'oralité	26 au 27/04/2024	1
Formation LAEP	14 au 15/10 et le 21/12/2024	2
Salon petit 1	26/11/2024	3
Mélo die Opus	13/02/2024	1
BAFA	21 au 25/10/2024	1
PSE2	26/11/2024	5
CAEP MNS	11 au 13/09 et 04 au 06/03/2024	3
Travaux en hauteur	08/04/2024	3
La fabrication du papier	24/09/2024	1
Formation nacelle R486 A	16 au 18/09/2024	3



PERSONNEL PORTEUR DE HANDICAP

La loi fait obligation aux employeurs occupant au moins 20 agents de disposer dans ses effectifs de personnes en situation de handicap pour au moins 6% de leur effectif.

Le taux d'emploi des personnes handicapées au sein de la CCHB se monte à :

- 6.35% pour l'année 2020,
- 8.93% pour l'année 2021,
- 7.65% pour l'année 2022,
- 7.88% pour l'année 2023,
- 6.93 % pour l'année 2024.

INSTANCES PARITAIRES

Le C.S.T (comité social territorial) s'est réuni six fois au cours de l'année 2024. Ce nombre inhabituel de séances est dû à la procédure inhérente aux licenciements réalisés sur l'abattoir.

Concernant le F.3.S.C.T. (Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail) :

- Une séance s'est tenue en cours d'année 2024,
- Une délégation du F3SCT a visité la structure multi-accueil « Clair Vallon» dans le cadre des visites annuelles effectuées dans les services.

ABSENTÉISME

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'agents ayant été en arrêt de travail au cours de l'année	102	104	174	128	100
- dont nombre de titulaires ou stagiaires	67	66	106	80	66
- dont nombre de contractuels de droit public	18	24	45	28	21
- dont nombre de contractuels de droit privé	17	14	23	20	13
Nombre de jours d'arrêt de travail	3437	5573	7067	5974	4917
- dont nombre de jours à plein traitement pour maladie	2234	3749	5588	3282	2547
- à 1/2 traitement	644	1038	630	1461	1875
- sans traitement	269	366	654	454	216
- dont nombre de jours d'arrêt pour accident de travail	290	420	195	77	279

TEMPS DE TRAVAIL

Agents rémunérés au 31/12 de l'année et travaillant à temps non complet ou à temps partiel (tous budgets confondus) :

	Nombre de femmes				Nombre d'hommes				TOTAL			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Titulaires et stagiaires	28	28	35	39	3	4	1	2	31	32	36	41
Contractuels de droit public	33	26	21	27	8	12	11	9	41	38	32	36
Contractuels de droit privé	0	0	0	0	2	3	3	5	2	3	3	5
TOTAL	61	54	56	66	13	19	15	16	74	73	71	82

Services Techniques

- Aménagement d'un office au CDL
- Remplacement de la porte de l'Alamzic
- Mise en place d'un digicode dans la crèche de la Mongie
- Remise aux normes électriques du local Schwette
- Désamiantage de la recyclerie
- Mise en place de la chaîne ovine à l'abattoir
- Recrutement d'une Maîtrise d'œuvre pour la piscine



À retenir

Recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du stade nautique



Services Techniques



BUDGET PRINCIPAL (TTC)	Réalisé en 2024	Reste à réaliser en 2025
Travaux divers bâtiments	8 628,47 €	0,00 €
Travaux façade maison des Ferrère	0,00 €	11 964,00 €
Défense incendie	155 012,34 €	0,00 €
Travaux à la cuisine centrale	10 023,70 €	0,00 €
Travaux à la Halle aux Grains	15 901,20 €	0,00 €
Travaux au cinéma	0,00 €	8 669,04 €
Travaux à la médiathèque	33 199,49 €	174,00 €
Travaux dans les stades	23 009,81 €	0,00 €
Travaux à la piscine	25 428,00 €	10 783,20 €
Travaux au centre de loisirs/PJ	90,00 €	0,00 €
Travaux à la halte garderie La Mongie	2 563,15 €	0,00 €
Travaux dans les crèches et RAM	1 377,37 €	0,00 €
Travaux voirie Labassère	6 804,00 €	0,00 €
Refonte circuits VTT	12 000,00 €	0,00 €
TOTAL	294 037,53 €	31 590,24 €

BUDGET AIC (HT)	Réalisé en 2024	Reste à réaliser en 2025
Travaux Parc industriel HB (ex Lauak, Mn Composite)	0,00	1 868,00
Travaux "conciergerie Mang"	12 274,00	0,00
Travaux bâtiment 60	3 147,50	496 253,45
Maison Gabrielle	0,00	12 768,00
Travaux toiture recyclerie	0,00	92 502,26
Travaux Carré Py	27 564,34	5 320,51
Travaux local Soum Terril	685,00	9 194,62
Travaux dépollution porcelainerie	108 645,50	0,00
Travaux divers	4 136,06	0,00
TOTAL	156 452,40 €	617 906,84 €

BUDGET ABATTOIR (HT)	Réalisé en 2024	Reste à réaliser en 2025
Chaîne ovine	57 699,68	0,00

Informatique

NOUVEAUTÉS

Modernisation de l'administration

Cuisine Centrale – Mise en place d'un logiciel pour le portage de repas

Halle aux Grains – Câblage informatique de la Halle aux Grains avec déploiement de bornes wifi dans tout le bâtiment

Téléphonie centrale – Remplacement de l'autocom centralisé avec ajout de la cuisine centrale et du fonds photographique Alix

Réseau MPLS – Migration complète de notre réseau MPLS vers de la fibre optique opérée par Orange

Visio - Mise en place d'un matériel de visio de qualité dans la salle des commissions

Guichet Unique - Mise en place de la récupération automatique des Quotient Familiaux auprès des services de l'état.

Impression - Etude du changement de fonctionnement concernant les photocopieurs et imprimantes.

Migration - Migration de nombreux serveurs d'infrastructure (Contrôleurs de domaines, serveurs de fichiers, serveurs d'impression) et de serveurs métiers (Elisath à la piscine, Testo à la médiathèque, Dotelec Courrier, Concerto à la petite enfance) vers une version beaucoup plus récente de Windows server



À retenir

Une sécurisation du système d'information renforcée : sensibilisation au phishing, nouvel antivirus, protection et surveillance préventive, nouveaux systèmes de sauvegarde... (voir ci-contre)





Sécurisation du système d'information

Cybersécurité : Etude pour le remplacement du boîtier de cybersécurité Darktrace par une solution Orange Cyber Défense, solution plus souveraine et moins coûteuse.

Médiathèque : Mise en place de la télésurveillance de l'alarme

Sensibilisation au phishing :

Dans le cadre de la prévention des cyberattaques, une simulation de phishing a été menée pour évaluer la vigilance des agents face aux emails malveillants.

Les résultats mettent en lumière la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation. Une nouvelle campagne sera organisée en 2025 pour entraîner les agents à mieux détecter ces pièges.

Sauvegarde

Remplacement du serveur de sauvegarde principal et révision de la politique globale de sauvegarde

Antivirus / EDR

Remplacement des antivirus standard par des solutions EDR cogérées par le SOC Orange Cyber Défense, qui vise à renforcer la sécurité en adoptant une approche proactive et centralisée.

Cybersécurité : Etude pour la mise en place en 2025 de nouvelles technologies de cyberdéfense (politique mobiles, puits de logs, segmentation réseaux) toujours en lien avec le SOC Orange CyberDéfense

Site Web : correction de diverses vulnérabilités sur nos sites web



144
ORDINATEURS FIXES
OU PORTABLES

Chiffres clés

Parc informatique

- 7 serveurs physiques (Mairie x2, Abattoir x2, Médiathèque, Piscine, Cuisine)
- 35 serveurs virtuels mutualisés ou spécifiques à la CCHB
- 89 équipements réseaux stratégiques : switchs réseaux, bornes wifi, nas de sauvegardes, disques d'externalisation des sauvegardes, pare-feux, pointeuse, autocoms ...
- 144 ordinateurs fixes ou portables et stations d'accueil
- 83 téléphones fixes et portables
- 39 imprimantes laser, photocopieurs ou imprimantes étiquettes
- 51 tablettes élus et agents
- 122 logiciels métiers, plateformes web, d'infrastructure ou de sécurité mutualisés avec B2B
- 61 logiciels métiers, plateformes web, d'infrastructure ou de sécurité spécifiques à la CCHB
- 18 box et liaisons internet fibre ou adsl
- 22 lignes téléphoniques sur les sites distants

Maintenance

(Chiffres mutualisés sur les 3 collectivités)

- Tickets en 2021 >> 3455
- Tickets en 2022 >> 4120
- Tickets en 2023 >> 4628
- **Tickets en 2024 >> 4543**

Moyenne : 20,01 tickets / jour ouvré

Soit une baisse de 1,80 % par rapport à l'année dernière.

Les causes de cette baisse sont le départ au fil de l'année des trois administrateurs réseaux en poste et leur remplacement qui a pris du temps et a nécessité beaucoup de formation pour le nouveau personnel.



BUDGET	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Téléphonie (tous budgets confondus)	25 182,48	25 870,63	28 300,12	24 865,61	-12,14%
Maintenance des photocopieurs (tous budgets confondus)	6 102,00	3 093,72	2 639,99	4 116,90	55,94%
Logiciel en SAAS, redevances et informatique en nuage (M57)	0,00	0,00	0,00	16 319,89	-
Informatique en nuage (M57)	0,00	0,00	0,00	1 200,00	-
Maintenances des logiciels	48 068,07	85 873,23	97 184,54	88 649,43	-8,78%

En 2021, les charges de maintenance des copieurs sont en hausse, mais cela est lié à des factures qui ont été rattachées à l'exercice 2021 mais qui sont en litige avec une société fournisseur.

En 2021, la CCHB a eu recours à des logiciels afin de se prémunir d'éventuelles cyberattaques. Elle s'est également dotée d'un logiciel au niveau de la cuisine centrale, d'un logiciel pour la gestion des autorisations du Droit des Sols et a mis en place de portail "enfance jeunesse". Ces nouveaux logiciels expliquent en partie la hausse des coûts de maintenance en 2022. De plus, certaines maintenances des logiciels étaient imputées sur d'autres comptes. Elles ont été regroupées sur le compte 6156 du service informatique en 2022 afin d'apporter une meilleure analyse comparative dans le temps. A partir de 2024, certains logiciels sont imputés au chapitre 65 (logiciel en SAAS ou informatique en nuage) du fait du passage à la nomenclature M57.

A noter que les montants indiqués dans le tableau concernent le coût global pour la CCHB alors que la plupart de ces logiciels et des copieurs sont mutualisés (coût partagés avec la ville de Bagnères de Bigorre via la mutualisation des services communs).



Communication

VALORISATION DE L'ACTION DES SERVICES

Affiches / flyers / articles (site web) / points presse / Facebook

Aménagement durable/Tourisme - inauguration des circuits VTT, article VTT publi-reportage Pyrénées Magazine

Mobilité – Skibus, navette estivale, navette Payolle, Challenge Mobilité, enquête mobilité

France Services - forum emploi formation, ateliers numériques

Espace de Vie Sociale – balades sportives, “Se remettre au sport en douceur”, concours jeunes photo, pique-nique et animations, atelier rénovation meuble, Fête du Jeu

Convention territoriale globale - rencontres vie quotidienne, Mois sans Tabac

Enfance Jeunesse - atelier nesting, ateliers nutrition “du petit pot à l'assiette”, aide financière à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s, atelier “de la naissance aux premiers pas”, “Cafés des Parents”, ateliers massages parent-bébé,

Économie - réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne porcelainerie, installation de nouvelles entreprises (ex. Richers Prévention, Shwette), portes ouvertes à La Dynamo, workshop propriété intellectuelle, Prix de l'Innovation, atelier marketing digital

Planification - modification simplifiée du PLU d'Asté, PADDI, révision allégée du PLU de Montgaillard

Sport/stade nautique – session spéciale “aquabike strong”, stages aquaphobie, stages aisance aquatique

Culture/cinéma - programme du mois

CRÉATIONS/RÉALISATIONS (HORS ÉVÉNEMENTIEL)

Pôle économique vélo : flyer et roll-up (PLV salons)

Circuits VTT : panneaux infos pratiques et sécurité

CTG : panneaux état des lieux

LAEP : mise à jour du flyer de présentation de la structure

AU QUOTIDIEN

Création de signatures mail

Signalétique (zones d'activité, bâtiments, panneaux de chantiers...)

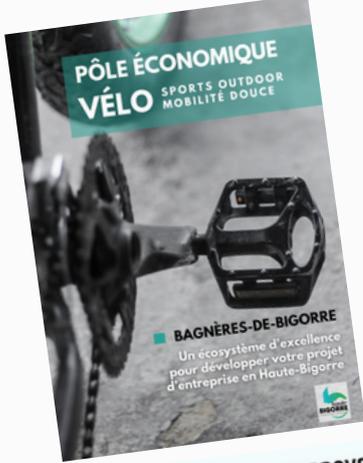
Actualités des partenaires (partage sur nos outils)

Rapport d'activité

À retenir



Pas de nouvel outil de communication cette année mais un accroissement des demandes des services en lien avec l'augmentation générale des actions et des projets.



BUDGET	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Dépenses	86 424,69	95 319,79	116 977,97	138 365,04	18,28%
dont entretien du copieur	4 859,42	2 077,97	1 732,50	382,60	-77,92%
dont maintenance et hébergement du site internet	3 157,06	4 672,06	5 071,26	5 354,34	5,58%
dont publications	2 205,80	1 786,80	6 376,49	6 528,20	2,38%
dont frais personnel (quote part CCHB seulement 35%)	27 141,07	29 777,64	35 904,16	40 536,52	12,90%

En 2021, les frais de maintenance du copieur sont très élevés du fait du rattachement d'une facture en litige avec le fournisseur. Le service Communication est un service commun avec la Ville de Bagnères dont la quotité CCHB / Ville était de 25/75 jusqu'en 2020 puis de 35/65 depuis 2021 pour intégrer la création et la maintenance du site Internet notamment.

La hausse des publications en 2023 est liée aux publications réalisées dans le "cahier spécial de la semaine" pour 5 277 €. En 2024, une publication a été réalisée pour le VTT dans le cadre du Pyrénées Magazine (5 966,40 €)

Développement économique

STRUCTURATION DU PÔLE ÉCONOMIQUE

VÉLO - SPORT/OUTDOOR - MOBILITÉ DOUCE - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Signature de conventions partenariales avec Relais d'entreprises, BIC Crescendo, BGE et adhésion au cluster Vélo Vallée
- Participation au Salon du vélo Pro Days de Toulouse avec lancement du Prix Innovation (en présence de Florence Gall, déléguée générale de la filière Vélo – PIC)
- Prix de l'Innovation : dotation financière, accompagnement personnalisé (par Bic Crescendo) et conseils d'un mentor (entrepreneur expérimenté).

Recherche financeurs privés : Terrega + BPO + EIFFAGE + EDF une Rivière Un Territoire pour 7 KE

Constitution jury composé de 22 partenaires

Désignation par le jury de 4 lauréats : SHWETTE - PYSTILL – SOUM et TERRIL

(Aide à l'installation de SHWETTE en juillet 2024)



Le Prix de l'Innovation a récompensé 4 entreprises du territoire : Pystill, Shwette, Terril Cycles et Soum Cycles.

À retenir



Un pôle économique vélo - sport/outdoor - mobilité douce - santé et bien-être se développe et se structure.

De nouvelles entreprises sont accueillies sur nos zones d'activité.

ÉVÈNEMENTS

Organisation de 8 événements professionnels phares avec partenaires de la création d'entreprise qui ont rythmé la vie économique du territoire :

- Portes ouvertes de la Dynamo : mars 2024 (BIC Crescendo + BGE)
- Marketing Digital : juin 2024 (BIC Crescendo)
- Propriété industrielle : avril 2024 (BIC Crescendo)
- Recrute ton boss avec : mars 2024 (France Travail)
- Réseau Entreprendre en France
- Garden Party entre jeunes entreprises et chefs d'entreprises ZAE : juin 2024 (BIC Crescendo + BGE)
- Terres d'innovation, je choisis la French Tech : rencontre avec 20 entreprises innovantes et élus de la CCHB - juin 2024



AUTRES ACTIONS

- Signature de l'acte 2 du Territoire d'industrie Lacq Pau Tarbes
- Fin de la démolition du site de la Porcelainerie
- Aides à l'immobilier d'entreprise : B2B Concept Steel (20 KE) + PYSTILL (20KE).



Développement économique



ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (individualisée dans budget annexe)		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	1 993 104,09	1 371 806,27	1 250 965,63	1 250 339,72	-0,05%
	Recettes	2 330 572,73	1 741 940,18	1 813 403,71	1 933 557,54	6,63%
Investissement	Dépenses	4 273 944,26	1 193 103,44	1 170 533,48	1 289 491,31	10,16%
	Recettes	4 105 473,15	1 236 413,49	1 017 918,99	1 268 578,52	24,62%

La hausse des dépenses et recettes d'investissement en 2021 est liée aux écritures de refinancement d'emprunts avec la SFIL (dont un emprunt structuré).

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011 - Charges de gestion générale	237 192,55	290 756,75	310 664,70	314 476,76
65 - Autres charges de gestion courante (admission en non val.)	56 594,98	219 803,38	119,33	8 204,60
66 - Charges financières	286 050,22	126 048,78	215 094,36	205 806,76
67 - Charges exceptionnelles	5 817,18	0,00	0,00	0,00
68 - Dotation aux amortissements et provisions	135,00	15 818,18	11 387,48	0,00
TOTAL	585 789,93	652 427,09	537 265,87	528 488,12

La hausse des autres charges de gestion courante en 2022 est liée à la constatation des créances éteintes des prêts octroyés à la SARL les briques pour 47 876 € et Baronnies Bigorre pour 171 917,21 €.

En 2024, le conseil communautaire a octroyé des remises gracieuses pour les factures d'eau à la société ABB 7353,27 € et d'électricité à Bigorre Ingenierie pour 851,33 €.

La baisse des charges financières en 2021 est liée au fort montant des ICNE constaté (-75k€), et lié aux écritures de refinancement des emprunts en 2021.

Recettes réelles de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
74 - Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75 - Autres produits de gestion courante (dont loyers)	656 038,57	864 008,56	772 141,51	914 757,76
76 - Produits financiers	14728,08	14728,08	14728,09	14728,08
77 - Produits exceptionnels (dont financement par budget principal)	695 337,18	517 097,22	500 114,00	454 552,91
78- Reprise sur provisions	56 594,11	80,78	0,00	26 942,23
TOTAL	1 422 697,94	1 395 914,64	1 286 983,60	1 410 980,98

En 2021, la CCHB a perçu des produits exceptionnels d'un montant de 188 k€ liés à un dégrèvement de foncier des années 2016 à 2020 sur l'emprise POMMIER (un même local ayant 2 n° invariants avait été imposé 2 fois)

Admission en non-valeur des loyers restant dus de la société ALTEMA (reprise de provision en 2021).

La baisse des loyers en 2023 est liée à une réfaction temporaire du loyer de la société CAF attribuée en compensation de travaux effectués (pour 87k€). Par ailleurs, en 2022 le niveau des loyers étaient particulièrement élevés car un rattrapage des loyers concernant l'extension de la société CAF a été effectué (loyers de 2021 perçus en 2022). En 2024, la quasi-totalité des locaux sont loués (y compris les bureaux de l'espace de coworking "la Dynamo").

A noter que la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (882 492,86 €) a permis en 2024 de payer intégralement le montant du capital des emprunts (793 014,27 €).



Le Baggy, un vélo-cargo électrique agile développé par l'entreprise Shwette, installée dans le parc industriel de la Haute-Bigorre à l'automne 2024.

Aménagement durable

ENVIRONNEMENT

Création/balissage des nouveaux circuits notamment ceux du nouveau guide de randonnées de la FFRP et de l'Office de Tourisme

Entretien des sentiers :

- 25 sentiers de randonnées parcourus, « rebalisés » et entretenus (16 sentiers en 2023)
- Actions de débroussaillage sur les sentiers balisés (19 circuits)
- 70 signalements sur la plateforme « Suricate »
(90% des signalements sont des arbres tombés, 60% sur les sentiers de randonnées)
- Balisage des nouveaux circuits de randonnée



Inauguration des nouveaux circuits VTT et enduro BICI d'AQUI en juillet.

À retenir

- Inauguration des nouveaux circuits VTT et enduro BICI D'AQUI
- Nouveaux circuits de randonnées
- Projet co-construit de transition touristique de la destination Tourmalet Pic du Midi



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI)

Convention de mise à disposition du service espaces naturels auprès du Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA) pour les travaux relevant de la compétence GeMAPI : travaux en rivière et entretien des sentiers au gré de l'Adour.

Réalisations du SMAA :

- Travaux en rivière : gestion de la ripisylve et traitement des embâcles, curage du Baouet, acquisition foncière à Ordizan dans l'espace de mobilité de l'Adour, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, suivi de la végétation de l'Alaric,
- Animation du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) d'intention du bassin versant de l'Adour amont : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction du PAPI 2025-2030, interventions pédagogiques en milieu scolaire (Beudéan, Montgaillard, Bagnères), exposition itinérante sur les inondations, étude de l'implantation de stations hydrométéorologiques, Diagnostic et travaux de réduction de vulnérabilité des biens exposés à un risque d'inondation (habitation, activités économiques et bâtiments publics), Etude pré-opérationnelle de lutte contre les crues d'orage à Bagnères et Campan
- Animation du site Natura 2000 « Vallée de l'Adour »



AMÉNAGEMENT DES EAUX		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
 Fonctionnement	Dépenses	61 273,88	89 597,60	63 266,61	76 810,24	21,41%
	dt contribution GEMAPI au SMAA	59 914,98	88 238,70	61 392,61	73 219,22	19,26%
	dt contribution SAGE	0,00	0,00	0,00	1 161,02	-
	dt contribution au SMAA hors GEMAPI	1 358,90	1 358,90	1 874,00	2 430,00	29,67%
	Recettes	192 140,00	9 886,00	9 265,00	9 265,00	0,00%
	dt produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	-
	dt fiscalité (taxe GEMAPI)	192 140,00	621,00	0,00	0,00	-
	dt dotations et participations	0,00	9 265,00	9 265,00	9 265,00	0,00%

La CCHB a transféré les compétences GEMAPI et les compétences de gestion du dispositif de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que gestion du sentier au gré de l'adour au SMAA à compter du 01/01/2019. Elle a instauré parallèlement la taxe GEMAPI. Toutefois, le SMAA a réalisé peu de travaux d'investissement. C'est la raison pour laquelle il a été décidé depuis 2022 de ne plus lever de taxe Gémapi, la provision au 31/12/2024, étant encore de 199 643,11 € (affectée aux travaux à programmer et aux contributions à venir pour 2025 et les années suivantes). Pour rappel, la taxe GEMAPI avait été levée en 2019, 2021 et 2022 pour un produit voté à hauteur de 200 000 € annuel. A noter que les travaux d'investissement réalisés en 2023 pour un montant de reste à charge de 6 582,00 € n'ont pas été rattachés à l'exercice 2023. Ils ont été payés en 2024. Les travaux réalisés en 2024 seront payés en 2025.

Aménagement durable

Entretien des espaces verts :

- Entretien des espaces verts des sites communautaires
- Conventions de mise à disposition du service espaces naturels auprès des 18 communes membres suivantes : Antist, Argelès-Bagnères, Astugue, Bagnères de Bigorre, Beaudéan, Hauban, Hiis, Hitte, Labassère, Lies, Marsas, Mérilheu, Montgaillard, Neuilh, Ordizan, Orignac, Pouzac, Uzer pour l'entretien espaces verts et/ou petits travaux de maçonnerie, peinture etc...
- Convention de mise à disposition de services de l'équipe espaces naturels au Symat pour l'entretien espaces verts, compostage collectif.
- Poursuite du paillage des massifs utilisant le broyat de branches issues des élagages
- Poursuite du désherbage thermique, alternative au désherbage chimique
- Utilisation plus importante de plantes vivaces dans les massifs fleuris

2 545 heures

Temps de mise à disposition des services dans les communes, soit + 19% par rapport à 2023.

PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
 Fonctionnement	Dépenses	551 248,75	585 529,00	617 623,68	635 733,39	2,93%
	dt charges à caractère général	72 560,03	81 028,10	97 360,20	84 389,61	-13,32%
	dt frais de personnel	433 868,72	458 060,90	475 443,48	485 818,78	2,18%
	dt charges de gestion courante	44 820,00	44 820,00	44 820,00	65 525,00	46,20%
	Recettes	111 045,59	192 722,33	262 289,44	186 558,46	-28,87%
	dt produits des services	86 665,56	83 440,64	82 206,30	111 106,29	35,16%
	dt dotations et participations	21 160,03	29 926,96	7 835,74	71 877,17	817,30%
	dt produits exceptionnels	0,00	53 918,00	172 247,40	3 575,00	-97,92%

En 2022, les charges à caractère général augmentent du fait d'une hausse du carburant et du prix des fournitures de petit équipement. En 2023, la hausse est liée aux prestations d'animation Natura 00 qui sont plus élevées (mais prises en charge par des subventions). Les charges de gestion courante augmentent en 2024 du fait de la participation au projet "Pyreneum" porté par le Conservatoire Botanique pour 15 165,17 € et de la participation versée pour les frais liés aux locaux transitoires du Conservatoire Botanique pour 3 540 €.

Concernant les recettes, si la hausse des années précédentes vient de la mise en place des conventions avec les Communes, puis avec le Symat et le SMAA, la hausse de 2022 provient essentiellement de la vente d'un tracto pelle et d'une chargeuse pour un montant total de 53 918 €. En 2023, les produits exceptionnels correspondent à la cession du "Palais de Justice" à la ville de Bagnères de Bigorre (échangé avec un terrain qui accueillera la future déchèterie). En 2024, ces produits pour 3 575 € proviennent de la vente de matériels (vente à la ferraille, ou cession d'un véhicule).

Les dotations et participations baissent en 2023 car la subvention pour le programme Natura 2000 en 2023 n'a pas été attribuée par la région sur l'exercice 2023 (transfert de cette compétence par l'Etat à la Région à compter du 01 janvier 2023). De fait, en 2024, le montant des dotations concerne les deux exercices 2023 (41 273,620 €) et 2024 (30 603,57 €).

Natura 2000 : site du Liset de Hout Blanque

- Animation du PAEC : suivi des contrats MAEc, formation « sensibilisation aux enjeux de biodiversité liés à la gestion pastorale » des gestionnaires, préparation campagne 2025 des MAEc
- Communication / sensibilisation : 4 interventions scolaires, randonnées dans le Val d'Arizes grand public ; bulletin d'information locale n°6
- Contrat forêt de Campan : création et pose du panneau grand public

Commission Locale d'Écobaue :

Nouvelle version du Serpic produite par les services de l'Etat.

228 déclarations d'écobaue examinées par la CLE en 2024, soit 30% de plus qu'en 2023.

9 prêts de matériels (contre 5 en 2023)

Gestion des déchets :

Fiscalité 2024 (TEOM votée par la CCHB)

- Taux de TEOM unique pour l'ensemble du territoire : 13.33% (Taux 2023 : 12.79%%)
- Délibération instituant une part incitative de la TEOM à compter de 2025

Collecte (compétence du SYMAT)

- Etude de la nouvelle déchèterie à Bagnères-de-Bigorre
- Travaux sur le site de l'ancienne ISDI de La Gailleste et sur l'aire de déchets verts
- Collecte des biodéchets produits par les gros producteurs, notamment à vélo sur Bagnères

Traitement (compétence du SMTD65)

- Début des travaux de réalisation du centre interdépartemental de tri de Masseube.
- Départ du SMTD65 de la Communauté de Communes Adour Madiran
- Poursuite de la coopération interdépartementale avec le Gers et le Sud de la Haute- Garonne pour le traitement des ordures ménagères résiduelles.
- Conférence de Julie Bernier dans le cadre du Big Bag Festival à Bagnères de Bigorre



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (identifiée dans un budget annexe jusqu'en 2019, puis transférée au SYMAT au 01/01/2020)		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	3 188 205	3 256 712	3 369 792	3 666 158	8,79%
	Recette	3 171 581	3 274 722	3 369 792	3 681 547	9,25%
Investissement	Dépenses	0	0	0	0	-
	Recettes	0	0	0	0	-

Depuis le 01/01/2020, la CCHB adhère au SYMAT ; elle a donc transféré l'actif et le passif au syndicat, ainsi que le personnel dédié à cette compétence.

Les dépenses en 2024 sont donc constituées de la contribution au SYMAT (3 639 885 €), et de frais de personnel CCHB mis à disposition en partie du SYMAT (26 273,29 €).

Les recettes en 2024 sont constituées de la TEOM (3 655 274,00 €), et de mise à disposition de service au SYMAT (26 273,01€).



Le SYMAT a lancé en décembre un nouveau service innovant : la collecte de biodéchets en porte à porte à l'aide d'un vélo-cargo électrique, directement auprès des gros producteurs et particulièrement les commerces alimentaires.

Planification

PLUi : débat en conseil communautaire et adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADDi)

Les orientations :

AXE 1 - Favoriser le développement économique et répondre aux enjeux de demain

- Renforcer le système productif industriel et artisanal de la Haute-Bigorre
- Equilibrer l'aménagement commercial
- Accompagner l'évolution du travail et de l'emploi, favoriser la formation
- Affirmer le rôle de l'agriculture et de la sylviculture pour leur contribution à l'économie locale et la qualité des paysages
- Accompagner le développement du Tourisme Durable (culturel, patrimonial, 4 saisons et « bien-être »)
- Développer l'accès au numérique en permettant la mise en place d'infrastructures dédiées, dans le respect de la qualité paysagère des sites

AXE 2 - Renforcer l'attractivité du cadre de vie et valoriser les ressources

- Mettre en valeur les spécificités des entités paysagères depuis le piémont jusqu'à la montagne
- Valoriser la trame verte et bleue aux différentes échelles pour les services qu'elle rend aux sociétés humaines
- Préserver le cadre bâti existant en veillant à l'intégration architecturale des constructions nouvelles, dans le respect de la diversité des différents bourgs, hameaux et quartiers
- Constituer des lieux de vie favorisant la convivialité et le vivre-ensemble
- Adapter l'offre d'équipements et de services à la hauteur des attentes des habitants et des acteurs économiques
- Développer des mobilités adaptées aux flux et aux contraintes du territoire
- Diversifier les sources de production d'énergies renouvelables pour rendre le territoire plus autonome
- Gérer de façon responsable les ressources et les équipements publics
- Mettre en place les dispositifs adaptés favorisant une bonne gestion des déchets
- Prendre en compte les risques et nuisances, et intégrer la gestion des eaux pluviales

AXE 3 - Tirer parti du cadre de vie et de l'activité économique pour accueillir de nouveaux habitants

- Répondre aux besoins de la population en logements
- Assurer la cohérence entre l'armature urbaine définie par le SCoT et la production de logements
- Assurer la cohérence entre une gestion plus économe de l'espace et l'armature urbaine tout en mettant en oeuvre la trajectoire « Zéro Artificialisation Nette »

Modification simplifiée du PLU d'Asté

Une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme d'Asté a été engagée en vue de permettre la réalisation de l'objectif suivant : Modification du règlement écrit dans le but d'autoriser l'édification de clôtures opaques de type « murs-murets » en zone AP pour les constructions à usage d'habitation existantes à la date d'approbation du PLU d'Asté, le 15 septembre 2020.

Habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Les permanences OPAH de l'opérateur Urbanis sont organisées sur RDV le mercredi de 13h30 à 16h30 à France Services (Bagnères-de-Bigorre).

	Chiffres clés de l'OPAH	2023	2024
	Nombre de contacts téléphoniques	210	180
	Nombre de personnes reçues en permanence	182	167
	Nombre de visites	74	102
Propriétaires occupants	Nombre de dossiers déposés	32	55
	Coût travaux générés	627 000 €	2 260 103 €
	Subventions	307 676 €	1 584 820 €
Propriétaires bailleurs	Nombre de dossiers déposés	0	3 (16 logements)
	Coût travaux générés	0	1 881 143 €
	Subventions	0	456 355 €

Dossiers déposés en 2024	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs
Asté	4	
Bagnères	21	16
Beaudéan	3	
Campan	8	
Cieutat	1	
Gerde	4	
Labassère	1	
Lies	1	
Mérilheu	1	
Montgaillard	2	
Ordizan	1	
Pouzac	6	
Trébons	2	

Les propriétaires bailleurs (32 contacts - 18 refus) ont tous fait le choix de conventionner les logements en Loc 2 (ex loyer social). La dynamique tient à un seul investisseur professionnel à l'origine de ces dossiers déposés concernant la réhabilitation de 3 immeubles entiers situés à Bagnères-de-Bigorre. Pour tous les autres propriétaires bailleurs, les conditions du dispositif Loc'Avantages n'apparaissent pas suffisamment incitatives, notamment depuis la possibilité pour des propriétaires bailleurs (en tant que personne physique uniquement) de constituer un dossier MaPrimeRénov'-Parcours Accompagné pour les seuls travaux énergétiques (sous conditions de ressources). Mais ces derniers dossiers ne sont pas comptabilisés dans les objectifs de l'OPAH.

Objectifs réalisés

Propriétaires occupants : 92%
Propriétaires bailleurs 107%

Guichet Rénov'Occitanie

Ce guichet a vocation à être la « porte d'entrée du service public » pour animer la dynamique locale de la rénovation énergétique, orienter et accompagner les ménages vers le parcours adapté à leur situation.

Pour les Hautes-Pyrénées : portage par le Département en partenariat avec les EPCI et permanence le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h à France services.

En 2024 :

- Atelier grand public de la rénovation énergétique
- Atelier de la rénovation énergétique pour les copropriétés
- Atelier de l'offre organisé par l'Office de Tourisme Tourmalet-Pic du Midi

	2023	2024
Nombre de personnes aux permanences	27	41
Nombre de conseils simples et personnalisés aux particuliers	333	331
Nombre d'audits réalisés	13	0 (*)

(*) Le dispositif d'audit à 90 € n'existe plus.

Aire d'accueil des gens du voyage

Travaux de peinture (murs et portes) des 6 emplacements réalisés en régie par l'équipe « espaces naturels »

	2023	2024	Évolution
Nombre total de personnes accueillies	47	75	+59,6%
Dont Hommes	14	20	
Dont Femmes	13	20	
Dont - de 18 ans	20	35	
Dont personnes seules et couples sans enfant à charge	4	7	
Dont personnes seules et couples avec enfant(s) à charge	10	33	
Durée moyenne du séjour (en mois)	3,4	1,8	-47%
Nombre de jours d'occupation	3 712	3 844	+3,6%
Dépenses d'eau	3 280	2 963	-9,7%
Dépenses d'électricité	22 110	20 054	-5%
Montant des loyers perçus	13 362	12 615	-5,6%



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses	47 017,28	66 083,15	55 109,14	57 008,22	3,45%
	dt charges à caractère général	18 944,01	27 598,51	26 996,63	28 819,12	6,75%
	dt frais de personnel	28 073,27	38 484,64	28 112,51	28 189,10	0,27%
	Recettes	29 011,41	29 975,10	31 757,21	25 342,84	-20,20%
	dt redevances des usagers	10 380,00	10 690,00	11 960,00	11 871,00	-0,74%
	dt dotations (DDCSPP)	18 631,41	19 285,10	19 795,21	13 371,84	-32,45%
Fonctionnement						

La dotation de l'Etat (DDCSPP) varie selon le taux d'occupation. La hausse des charges à caractère général de 2022 est liée à une hausse des dépenses énergétiques.

Aménagement durable

Mobilités / Transport

- Recrutement d'un nouveau chargé de mission mobilité et transport durable en avril 2024

Vélo

Actions en faveur de l'usage du vélo

- Prêt du parking vélos mobile lors de 3 évènements (Festival des Maynats, Outdoor Film Festival, Inauguration Bici d'Acqui)
- Lancement du nouveau service de prêt de vélo à assistance électrique
- Acquisition de 6 abris vélos à proximité des sites communautaires

Accompagnement des communes pour le dépôt de dossiers de subvention mobilité

Gestion du service de prêt de Vélos à Assistance Electrique aux habitants

	2023	2024	Évolution
Nombre de prêt de VAE	10	14	+40%
Nombre de kilomètres réalisés à vélo	795	956	+20%

Transport à la demande (TAD)

	Nombre de déclenchements/an	Nombre d'usagers/an	Nombre de kilomètres/an
Lot 1 : TAD zonal par taxi tout public	284	582	6 109
Lot 2 : TAD zonal par bus tout public	17	372	297
Lot 3 : TAD vers accueil de jour Castelmouly	1 320	2 259	14 968
TOTAL	1 621	3 213	21 374

	2023	2024	Évolution
Nombre d'usagers	3 232	3 213	-0,58%
Nombre de kilomètres	22 866	21 374	-6,5%

TRANSPORT À LA DEMANDE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses	59 516,82	53 323,15	78 565,61	95 976,09	22,16%
	dt charges à caractère général	59 516,82	53 323,15	78 565,61	95 976,09	22,16%
	Recettes	46 200,65	45 720,18	68 292,18	66 623,21	-2,44%
	dt redevances des usagers	1 440,00	2 460,00	3 160,00	3 360,00	6,33%
	dt participation hôpital	19 015,38	19 457,91	30 011,58	34 729,96	15,72%
	dt dotations de la région	25 745,27	23 802,27	35 120,60	28 533,25	-18,76%
Fonctionnement						

Pour 2023, les charges à caractère général ont augmenté mais 11,7k€ de ces charges sont liées à l'exercice 2022 et n'avaient pas été rattachées. De même certaines charges de 2023 ont été payées en 2024 pour 4 000 €.

Au niveau des recettes : la participation de l'hôpital est fonction du nombre d'usagers (transport de Castelmouly). La participation de la région est proportionnelle au déficit du service. Toutefois 10 500 € ont été imputés sur cette fonction par erreur (acompte de la région pour le fonctionnement de France Service).

Le marché a été renouvelé en 2023 et les coûts sont plus élevés.

Navette hivernale Bagnères < > La Mongie

Fait marquant 2024 : fin de la vente des titres papiers dans les SKIBUS

FRÉQUENTATION	2023-2024 (23/12/2023 au 01/04/2024)	2024-2025 (14/12/2024 au 06/04/2025)	Évolution
Avant les vacances de Noël	Pas de service (station fermée)	511	+158%
Vacances de Noël	4 612	6 108	+32%
Entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver	2 520	3 494	+39%
Vacances d'hiver	12 800	13 369	+4%
Fin de saison	1 147	1 641	+43%
TOTAL	21 079	25 031	+19%

Augmentation notable de la fréquentation du SKIBUS : +19% sur la saison et particulièrement pendant les périodes des vacances de Noël et pendant la période inter vacances scolaires.

NAVETTE HIVERNALE BAGNÈRES < > LA MONGIE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses de fonctionnement	18 183,08	125 276,80	184 684,50	186 344,54	0,90%
	Recettes des usagers	6 200,00	34 660,00	100 813,00	65 748,00	-34,78%
	Nombre d'usagers	12 034	17 330	17 613	21 079	
	Participation de la Région	-	-	-	93 148,25	

Hausse des dépenses : Réouverture de la station sur 2021/2022 (compte administratif 2022) suite à la covid 19

Il faut noter que jusqu'à la saison 2021/2022, les recettes de la vente des tickets n'apparaissaient pas dans le budget car le marché signé avec Kéolis prévoyait que cette recette soit retirée automatiquement des montants facturés. Les montants indiqués sont donc non budgétaire (cellules surlignées en gris).

En 2022, un nouveau marché de transport a été passé avec la société KEOLIS, applicable dès la saison 2022/2023. KEOLIS achète les titres de transport en pré-vente auprès de la régie de la CCHB.

La région Occitanie apporte une participation égale à 30% du déficit à compter de la saison 2022/2023. A noter que la participation de la région de 2023 est imputée en 2024 au niveau du compte administratif pour 44 148,06 €. La participation pour 2024 a été estimée à 49 000 € (produit rattaché).

Non budgétaire



Aménagement durable

Navette estivale Gerde-Bagnères-Pouzac

Ce service estival gratuit est mis en place chaque année par la CCHB du 1er mai au 31 octobre. La navette dessert notamment les hébergements du pôle urbain Gerde-Bagnères-Pouzac et transporte les usagers vers le centre-ville de la cité thermale. Une convention avec la Ville de Bagnères permet à la CCHB d'utiliser la navette ville et sa conductrice pendant cette période de mise à disposition.

A noter l'application Zenbus qui permet à tout moment de savoir où se situe la navette.

FRÉQUENTATION	2022 (du 20/05 au 31/10)	2023 (du 10/05 au 31/10)	2024 (du 01/05 au 31/10)	Évolution
Nombre de voyageurs	Pas de service (station fermée)	511		+158%

NAVETTE ESTIVALE GERDE-BAGNÈRES-POUZAC		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses de fonctionnement	21 290,40	28 868,74	31 471,68	34 380,63	9,24%
	Nombre d'usagers	7 156	7 342	8 180	7 491	
	Participation de la Région	-	-	-	5 406	

Ce service est mutualisé avec la ville de Bagnères de Bigorre depuis l'année 2016. En 2024, comme chaque année, la CCHB a remboursé les coûts relatifs à l'année n-1 comme prévu dans la convention de prestation de service, pour un montant de 34 380,63 €.

La région Occitanie apporte une participation égale à 30% du déficit à compter de l'année 2023 (payé en 2024).

Navettes vers Payolle

Des tests de navettes Bagnères < > Payolle et La Mongie < > Payolle ont été effectués l'hiver dernier.

A l'été, ce sont des tests des trajets Bagnères > < Payolle qui ont été expérimentés.

Navette hivernale La Mongie < > Payolle

Test n° 2 (deuxième année) du 14/02/2024 au 08/03/2024

FRÉQUENTATION SUR LA PÉRIODE	Nombre d'usagers 2023	Nombre d'usagers 2024	Évolution
Total les mercredis	100	236	+136%
Total les vendredis	69	98	+42%
TOTAL	169	334	+98%

NAVETTE HIVERNALE LA MONGIE < > PAYOLLE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses de fonctionnement	-	-	3 630,00	2 840,00	-21,76%
	Recettes des usagers	-	-	338,00	662,00	95,86%
	Nombre d'usagers	-	-	169	331	95,86%
	Participation de la Région	-	-	-	1 640,40	

A noter que la participation de la région de 2023 est imputée en 2024 au niveau du compte administratif à hauteur de 987 €. Pour 2024 elle est de 653,40 €. La région apporte une participation égale à 30% du déficit du service.

Navette hivernale Bagnères < > Payolle

Test du 11/02/2024 au 05/03/2024

FRÉQUENTATION SUR LA PÉRIODE	Nombre d'usagers	Moyenne par jour
Total les dimanches	16	2
Total les mardis	62	15
TOTAL	78	17

NAVETTE HIVERNALE BAGNÈRES < > PAYOLLE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses de fonctionnement	-	-	-	2 090,00	-
	Recettes des usagers	-	-	-	128,00	-
	Nombre d'usagers	-	-	-	64	-
	Participation de la Région	-	-	-	588,60	-

La région participe à hauteur de 30% du déficit. Un montant de 588,60 € a été rattaché à l'exercice 2024.

Navette estivale Bagnères < > Payolle

Test du 12/07/2024 au 18/08/2024

FRÉQUENTATION SUR LA PÉRIODE	Nombre d'usagers 2023	Nombre d'usagers 2024	Moyenne par jour	Évolution
Total les mercredis	191	162	32	-15%
Total les vendredis	156	77	26	-51%
TOTAL	347	239	58	-53%

NAVETTE ESTIVALE BAGNÈRES < > PAYOLLE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses de fonctionnement	-	-	5 070,00	4 740,00	-6,51%
	Recettes des usagers	-	-	694,00	326,00	-53%
	Nombre d'usagers	-	-	347	163	-53%
	Participation de la Région	-	-	-	2 224,01	

A noter que la participation de la région de 2023 est imputée en 2024 au niveau du compte administratif à hauteur de 1312,80 €. Elle a été estimée à 911 € pour 2024. La région apporte une participation égale à 30% du déficit du service

TOURISME

Deux événements marquants :

- Inauguration de la nouvelle offre VTT « BICI D'AQUI »
- Organisation d'ateliers de concertation pour co-construire le projet de transition touristique de la destination Tourmalet Pic du Midi présenté et validé en comité de projet

Et aussi :

- Prise de la compétence « Aménagements publics au niveau du Col du Tourmalet, notamment par conventionnement avec la CCPVG » et délégation de la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte de Valorisation Touristique du Pic du Midi pour la réalisation des aménagements publics aux abords de la maison Tourmalet Pic du Midi.
- Adhésion à l'association de préfiguration partenariale du projet Pyrénéum (AP4) compte tenu du caractère structurant de ce projet pour le territoire et le Vallon de Salut dans l'objectif de porter et d'engager une nouvelle phase de faisabilité et de réalisation.
- Adhésion à l'Association Agora Pyrénées, structure œuvrant pour le développement économique, social et touristique des Pyrénées et souscription de parts sociales à M'Pyrénées, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (10 parts d'une valeur unitaire de 100 €) dont l'objet principal est de reprendre et développer le magazine phare des Pyrénées, « Pyrénées Magazine »
- Soutien et suivi de la candidature de l'observatoire du Pic du Midi au Patrimoine Mondial (UNESCO) et de la démarche Grand Site Occitanie du Pic du Midi.

[...]



Et aussi (suite et fin) :

- Soutien et suivi de la candidature Green Destinations de l'Office de tourisme Tourmalet-Pic du Midi.
- Signature de la convention d'appui portant sur la mobilité touristique et la gestion des flux sur la destination Tourmalet-Pic du Midi avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et le Centre d'Etudes et d'Expertises sur les risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA).
- Lancement de l'étude financée à 100% pour un coût prévisionnel de 94 764 € TTC.
- Mise en œuvre du projet de conception de points de découvertes de paysages : sollicitation des communes, rédaction du cahier des charges, lancement du marché, validation de l'offre Tikopia / Téloa, visites de terrain et premier Comité technique.
- Accompagnement de projets structurants du territoire (Tour de Néouvielle, Payolle, Pyrénéum, Maison Alix...) et du développement de l'offre d'activités de pleine nature (Randonnée, VTT, boucles cyclotouristiques, circuits gravel, escalade...).
- Organisation d'un Comité de projet Avenir Montagnes et d'une commission Développement touristique.
- Renouvellement poste « Cheffe de projet Avenir Montagnes » pour 1 an soit jusqu'à fin décembre 2025 financé à 80%.



Source : rapport d'activité de l'Office de Tourisme Tourmalet - Pic du Midi



Suite à la dissolution du Syndicat Mixte du Grand Tourmalet Pic du Midi au 31 décembre 2016, la communauté de communes de la Haute Bigorre a repris la compétence au 01 janvier 2017 de promotion touristique ; elle a décidé de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial, dénommé Office de Tourisme Tourmalet Pic du Midi pour mettre en œuvre la politique touristique communautaire.

La communauté de communes a également institué la taxe de séjour sur son territoire, à compter du 01 janvier 2017.

Une convention d'objectifs a été signée avec l'EPIC prévoyant :

- Le reversement de la taxe de séjour perçue (moins la part de 10% revenant au conseil départemental).
Le montant reversé en 2024 a été de 759 447,94 € (dont 110k€ auraient dû être rattachés à 2023)
- L'octroi d'une subvention
Le montant de la subvention versée en 2024 a été de 325 000 €

A noter également la contribution aux syndicats :

- du Tourmalet : 47 053,50 € en 2024
- du Pic du Midi : 8 833,33 € en 2024 + 8 370,69 € de participation pour la valorisation touristique du Pic du Midi (projet des Laquets)

En outre, la CCHB participe auprès d'autres organismes de promotion touristique, tels que :

- L'agence des Pyrénées (ex confédération Pyrénéenne du Tourisme) pour la promotion de la Mongie et du Pic du Midi à l'échelle du massif (montant 2024 : 27 739 € pour la Mongie et 2 770 € pour le Pic du Midi) ;

L'association Nationale des maires des stations de Montagnes pour la promotion de la Mongie au niveau national (montant 2024 : 33 500 €).

Droits des sols et de préemption urbain

FUNCTIONNEMENT ET ÉVOLUTIONS 2024

Le service commun ADS (Application du Droit des Sols) a en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 11 communes de la CCHB avec qui une convention a été signée : Asté, Bagnères-de-Bigorre, Beaudéan, Campan, Gerde, Hiis, Mérilheu, Montgaillard, Ordizan, Pouzac **et Trébons, ajoutée en 2024 suite à l'approbation de son PLU.**

La mise en place d'un guichet unique permet aux administrés de déposer leurs demandes d'urbanisme de façon dématérialisée, via une plateforme dédiée.

Depuis 2024, le dépôt des certificats d'urbanisme opérationnels, simple information et DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner), a été ouvert pour que les notaires puissent le faire en ligne.

Le service de gestion du Droit de Préemption Urbain (DIA) gère, en relation avec les communes concernées, à savoir celles avec un document d'urbanisme (Asté, Bagnères de Bigorre, Beaudéan, Campan, Gerde, Hiis, Montgaillard, Ordizan et Pouzac).



ZOOM SUR LA DÉMATÉRIALISATION



Depuis janvier 2022, conformément à la législation mettant en place l'obligation, pour les communes de plus de 3500 habitants, de proposer le dépôt par voie dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme, le service commun ADS a mis en place un guichet unique pour les 11 communes qu'elle a en gestion.

Il a été constaté que ce mode de dépôt est de plus en plus utilisé au fur et à mesure des années.

Force est de constater que les notaires ont de manière quasi systématique, adopté ce mode de dépôt lancé cette année, qui vient réduire les coûts notamment postaux, réduire le temps de traitement et de réponse et faciliter les échanges. Pour 2024, le dépôt par voie dématérialisée représente :

- CUa simple information : 51%
- CUb opérationnel : 17%
- DIA : 53%

À retenir



Le service commun ADS gère l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 11 communes
Le dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme est de plus en plus utilisé
Les notaires peuvent désormais déposer en ligne les CU et DIA

CHIFFRES CLÉS

Le service commun ADS

Sur les 574 demandes d'urbanisme, 267 ont été déposées via le guichet unique, ce qui représente 46,50%, soit 10,50% de plus que l'an dernier :

- 183 déclarations préalables – 45% (+10%)
- 6 permis d'aménager – 67% (+7%)
- 74 permis de construire – 48% (+10%)
- 4 permis de démolir – 67% (+33%)

Il y a eu 641 dossiers d'urbanisme (autorisations + DIA + CUb) déposés :

- 67 certificats d'urbanisme opérationnels
- 407 déclarations préalables
- 9 permis d'aménager (lotissement, camping et terrassement)
- 152 permis de construire
- 6 permis de démolir

	2023	2024	Évolution
Certificat d'urbanisme opérationnel	94	67	-30%
Déclaration préalable	368	407	+11%
Permis d'aménager	5	9	+80%
Permis de construire	180	152	-16%
Permis de démolir	9	6	-34%
TOTAL	656	641	-2%



Le coût du service ADS (coût des agents + coût maintenance du logiciel + charge de fonctionnement), a été pour 2024 de 113 593 €, soit une augmentation d'environ 4%. Cette augmentation est due principalement aux coût agents.

Le montant total du coût du service est répercuté sur les communes bénéficiaires en fonction du nombre d'actes instruits sur l'année et selon une formule inscrite dans la convention signée avec la CCHB.

Le service de gestion des DIA

Ce droit de préemption urbain concerne 10 communes.

Il y a eu 360 demandes de déposées.

Sur la commune de Bagnères-de-Bigorre, l'instauration d'un DPU Renforcé a entraîné le dépôt de 110 DIA sur 2024.

Déclaration d'Intention d'Aliéner	2023	2024	Évolution
Asté	15	8	-50%
Bagnères-de-Bigorre	254	227	-11%
Beaudéan	5	2	-60%
Campan	55	51	-7%
Gerde	13	16	+23%
Hiis	2	1	-50%
Montgaillard	9	11	+11%
Ordizan	13	3	-60%
Pouzac	20	19	-5%
Trébons		20	--
TOTAL	387	360	-7%



France Services

ATELIERS NUMÉRIQUES

Des ateliers numériques collectifs et individuels animés tout au long de l'année par la conseillère numérique : 2 sessions par semaine, soit **60 ateliers avec une participation de 142 personnes habitants de la CCHB.**

Exemple de thèmes : « gérer mes dossiers et fichiers », « utiliser des applications sur son smartphone », « gérer mes photos », « créer une carte de vœux »...

PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Afin d'être au plus près des habitants et des différents territoires de la CCHB, maintien des 2 permanences délocalisées sur les communes de Mongaillard et de Campan, tous les 15 jours : **20 permanences et 30 usagers.**

COLLABORATION AVEC FRANCE TRAVAIL ET LE COLLÈGE BLANCHE ODIN

À l'occasion du Forum de l'emploi (octobre 2024 au Carré Py de Bagnères-de-Bigorre), la conseillère a animé un atelier « Réaliser son CV – Savoir se présenter à un employeur » coanimé avec France travail et à destination des élèves de 3^{ème} du collège Blanche Odin.

Cette première initiation a été l'occasion de créer un nouveau partenariat avec l'établissement scolaire et les enseignants. Cela a aussi permis de renforcer la collaboration avec France Travail.

Cette expérience peut permettre de développer d'autres interventions comme par exemple le thème de « la programmation » qui fait partie de l'enseignement au collège.



Les collégiens ont particulièrement apprécié l'animation casque virtuel proposée en partenariat avec la Région Occitanie lors du Forum Emploi Formation.

À retenir

Une nouvelle collaboration France Services - France Travail - collège Blanche Odin
L'équipe de France Services s'est étoffée



L'ÉQUIPE DE FRANCE SERVICES S'EST ÉTOFFÉE

France Services a accueilli une nouvelle collaboratrice sur une période d'expérimentation de un an, avant d'intégrer l'équipe en 2025 de manière permanente.

L'arrivée de cette personne a permis de renforcer l'équipe et de fluidifier l'accueil et les accompagnements toujours croissants.

Cela a aussi permis de développer de nouvelles missions : réorganisation des espaces d'accueil du public, développement des actions « aller vers » (ex : permanence à la Mongie en 2025), etc.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

- Nombre de visites (*) : **7 825 soit 34 en moyenne par jour** (5 540 et 30/jour en 2023)
- Nombre d'accompagnements aux démarches administratives et sociales : 10 693 soit 47 en moyenne par jour (12 944 et 53/jour en 2023)

La baisse du nombre d'accompagnement s'explique par le fait que :

Les accompagnements sont de plus en plus complexes et de ce fait prennent plus de temps,

La saisie de ces accompagnements sur la plateforme n'est pas systématiquement effective de part la charge de travail et le nombre d'accompagnement journalier.

- Nombre de personnes autonomes qui utilisent les services de France Services : **1 742** (7,6 par jour)
- Nombres de partenaires proposant des permanences sur France Services : 27 (chiffre constant)

(*) sur 227 jours ouvrés



FRANCE SERVICES ET ESPACE DE VIE SOCIALE (infos EVS page suivante)		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	166 065,70	190 314,42	222 711,31	243 736,15	9,44%
	dt charges à caractère général	57 343,11	57 836,97	63 273,62	71 638,65	13,22%
	dt frais de personnel	108 722,59	132 477,45	159 437,69	172 097,50	7,94%
	Recettes	33 668,26	152 843,97	80 772,99	148 782,38	84,20%
	dt dotations et participations	0,00	148 682,66	76 577,40	143 236,25	87,05%
	dt refacturations des charges aux occupants fixes (CPAM, Mission Locale, CIBC)	3 276,26	3 788,16	4 190,59	5 546,13	32,35%
	dt impressions EPI	392,00	373,15	5,00	0,00	-100,00%

La convention de mise à disposition des locaux de la Ville de Bagnères-de-Bigorre à la CCHB a été finalisée en 2020 avec la mise en place d'un loyer et de remboursement des charges (eau, électricité, gaz, maintenance ascenseurs et chaudière...). Une partie des charges est refacturée par la CCHB aux partenaires occupants des bureaux permanents (Mission locale, CPAM, CIBC).

A noter que le salaire de la coordonnatrice France service est imputé sur la fonction administration générale.

RECETTES : La subvention de la Région de 2021 (35 000 €) a été imputée sur l'exercice 2022. En 2022, les subventions ont donc été les suivantes : Etat : 55 000 €, Région : 70 000 € et CAF pour le poste de l'EVS 23 682 €.

En 2023, les subventions perçues sont de 25 000 € pour le conseiller numérique, 35 000 € pour France Service (Etat) et 16 57,40 € pour l'Espace de vie sociale (CAF). Concernant la subvention de la région pour France Service, l'acompte de 10 500 € a été imputé à tort au niveau du Transport à la Demande et le solde de 24 500 € n'a pas été rattaché. Il manque donc 35 000 €.

En 2024, les subventions perçues sont les suivantes :

- 35 098,26 € de la CAF pour l'espace de vie sociales (dont 8k€ étaient à rattacher à 2023)
- 40 000 € de subvention de l'Etat pour France Service
- 17 500 € de subvention de l'Etat pour la labellisation multi-site de 2023
- 23 000 € de subvention de la Région pour 2023 (elle n'intervient plus à compter de 2024)
- 17 500 € de subvention conseiller numérique 2023 + 12 500 € pour 2024

Espace de Vie Sociale

LES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS 2025

PARENTALITÉ

Dans le cadre du programme « Partir en Livre », la médiathèque a sollicité l'EVS pour proposer des **parcours de motricité** aux crèches et assistantes maternelles, des animations sportives pour les centres de loisirs et le grand public.

3 dates, 3 lieux différents :

- Quartier Clair Vallon : 12 enfants de la crèche, 4 familles, 21 enfants du centre de loisirs maternel, 21 enfants du centre de loisirs élémentaire et 18 adolescents.
- Piscine : 5 familles et 15 jeunes / adolescents
- Jardin des Vignaux : 21 enfants de la crèche des Bambis, 18 enfants avec les assistantes maternelles, 21 enfants du centre de loisirs maternel, 10 familles hors structures



Parcours de motricité mis en place dans le cadre du programme Partir en Livre.

À retenir

L'EVS propose toujours plus d'actions pour les enfants, les jeunes, les parents et le grand public



ENFANCE

Contes philosophiques : temps d'échange entre enfants et parents sur les compétences psychosociales.

Exemples de thèmes : « les émotions », « grandir avec les écrans » et « mon enfant et les autres, agressivité, violence... comment accompagner ? ». En partenariat avec l'EPE 65 et la médiathèque.
8 parents, 11 enfants entre 6 ans et 9 ans, 3 dates (avril, juillet, octobre 2024)

Atelier réparation vélo : avec l'association « Osez le vélo ».

Ces ateliers ont été mis en place dans les écoles de la CCHB (Cieutat, Trébons et Bagnères) durant le périscolaire du soir entre 16h30 et 18h00.
12 dates, 96 élèves de CM1 et CM2



JEUNESSE

Concours photos jeunes (3^{ème} édition)

Les jeunes ont été impliqués dans le choix du thème « le noir et blanc ». L'EVS a proposé des animations au collège avec un photographe amateur, pour aider et accompagner les jeunes dans la prise de photos et pour développer de nouvelles compétences culturelles et artistiques.

45 jeunes ont participé au concours photos, 10 lauréats.

La Fête du Jeu : évènement qui trouve son public et ses organisateurs.

L'EVS a pu s'appuyer sur la présence des animateurs du centre de loisirs, du Point Jeunes, des partenaires institutionnels (Éducation Nationale, Mission Locale, MDS) qui ont répondu présents à titre bénévoles. La météo clémente a permis d'installer un espace de jeux en bois et traditionnels à l'extérieur. Le club d'échec ainsi que l'entreprise « Bulle d'R 65 » étaient présents.

272 visiteurs



JEUNESSE (SUITE)

Olympiades de la Haute-Bigorre

Les Jeux Olympiques de Paris ont été l'occasion de célébrer les valeurs du sport olympique et paralympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage.

Cette journée de cohésion a permis à l'EVS d'être impliqué dans l'organisation d'un événement d'envergure unique. L'EVS a su mobiliser toutes les écoles de la CCHB et a pris en charge les frais de déplacement (location de bus).

Une collaboration a pu se faire également avec la section vidéo du lycée pour réaliser une vidéo-documentaire de cette journée.

300 élèves, 7 écoles



GRAND PUBLIC

Pique-Nique : animation gratuite, ludique et accessible à tous, dans le quartier Clair Vallon

Présence du club d'échec et d'une animatrice du centre de loisirs pour animer différents jeux (badminton, Spike Ball, volley, etc.).

40 familles (dont grands-parents)

Atelier rénovation de meubles

En partenariat avec La Recyclerie de Bagnères.

Objectifs : apprendre à se servir des outils pour rénover de petits meubles, créer du lien social et s'inscrire dans une démarche écologique et environnementale.

Place maximum : 5 personnes, 8 demandes. (4 dates de 3 heures, 6 personnes)

CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'actions : 10 en 2024 (3 en 2022, 7 en 2023)
- Nombre de projets en collaboration avec d'autres services ou partenaires : 3 en 2024 (comme en 2022 et 2023).





Pôle enfance jeunesse

ACTIONS PAR MISSIONS :

COORDONNER L'ENSEMBLE DES STRUCTURES DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Petite enfance :

- Focus sur la mission santé dans les deux multi-accueils par la Référente Santé Inclusion Handicap (RSAI) : élaboration avec les équipes de l'ensemble des protocoles santé, mise en place des RDV « santé et développement » pour les parents des multi-accueils en fonction de leurs besoins et questionnements.
- Organisation de réunions « menus » entre les multi-accueils et la Cuisine Centrale

Travail sur la qualité d'accueil des enfants dans les multi-accueils : maintien du renfort des équipes avec un nombre d'heures adaptables au nombre d'enfants présents ; mise en place de 2 journées de formation pédagogique pour l'ensemble des équipes ; et travail sur le temps de répit nécessaire aux enfants en dehors des structures collectives (obligation de prévoir 2 semaines de congés de l'enfant, pour toutes les familles)

Enfance :

- Augmentation des équipes du Centre de Loisirs et modification de son règlement intérieur afin de répondre aux besoins des familles
- Travail sur l'actualisation des plans du projet de réhabilitation du Centre de Loisirs prévu en 2025



DÉPLOYER ET ANIMER LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Cette convention signée avec la CAF et le Conseil Départemental s'articule autour de 8 axes : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Vie sociale, Accès aux droits, Habitat et Mobilité

La démarche vise à :

- identifier les besoins des habitants et les évolutions des familles, sur ces 8 axes
- améliorer l'offre de services, en adéquation avec les besoins des habitants
- renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants
- développer une dynamique partenariale de proximité autour de projets fédérateurs
- faciliter le parcours des familles

POINT D'ÉTAPE DE LA CTG (23 mai 2024)

Journée bilan et perspectives de la CTG : partenaires et habitants réunis (60 participants)

À retenir

Journée bilan et perspectives de la CTG
Relance du projet de réhabilitation du Centre de Loisirs



DÉPLOYER ET ANIMER LA CTG (SUITE)

L'animation de la CTG se concrétise notamment par l'animation de quatre groupes de travail partenariaux ayant pour objectif de développer des projets de territoire répondant aux besoins des habitants :

Groupe « observatoire petite enfance »

- Sensibilisation sur la situation actuelle entre l'offre et les besoins d'accueils de la petite enfance sur le territoire
- Accompagnement administratif des porteurs de projet de structure collective (ex : micro-crèche, etc.)
- Mise en place d'une aide financière à l'installation de nouveaux assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire

Groupe « parentalité »

- Mise en place des « **Rendez-vous des Familles** (contes philosophiques à la médiathèque avec l'EVS et l'EPE 65, ateliers découvertes parents-enfants dans les multi-accueils - lecture de contes, etc.) **et des Parents** » (ateliers massage du bébé avec l'EPE 65, café des parents) tout au long de l'année
- Co-construction d'un projet commun sur un mois dans le cadre des « Rendez-vous des Familles » à toutes les structures petite enfance du territoire. Cette année le thème fut : « Nutrition – des petits pots à l'assiette : trucs et astuces » (ateliers de sensibilisation avec les nutritionnistes Mme Granier et Mme Sanz auprès des parents à la Maison de la Petite Enfance, la Micro-crèche de Mongaillard, le Multi-accueil l'Alouette, le Multi-accueil Clair Vallon, le Multi-accueil Les Bambis et le Centre de Loisirs Maternel ; spectacle grand public pour les tous petits ; journée ateliers découverte pour les enfants du Centre de Loisirs)

Groupe « inclusion handicap »

- Mise en place d'un projet collectif et d'une matinée de partage avec tous les enfants, sur le thème « à la découverte des émotions ».

Projet co-construit avec des structures de droit commun (ex : centre de loisirs, multi-accueil, etc.) et les structures spécialisées du territoire (ex : IME le clos fleuri d'Ordizan et l'ITEP du Centre Jean Marie Larrieu à Campan), en partenariat avec le PRH (Pole Ressource Handicap).

Ce projet à donner lieu à la réalisation d'un livre commun « la folle histoire des émotions » réalisé avec les enfants et les professionnels de toutes ces structures, et la création d'un banc des émotions fait par les jeunes du Centre Jean Marie Larrieu qui circule dans toutes les structures petite enfance de la Haute Bigorre.

Groupe « prévention - jeunesse »

- 3^{ème} « Fête du Jeu » en Novembre mobilisant plus de 250 familles et jeunes autour de plus de 30 jeux
- Journée de sensibilisation durant le mois sans tabac (stand d'information et de sensibilisation devant le lycée Victor Duruy avec le Collectif « Vivre et Grandir »)
- Réflexion sur un appel à participation des jeunes de la Haute-Bigorre sur des projets citoyens
- Participation de l'animatrice de prévention de la CCHB aux stands de prévention durant les événements festifs du territoire avec Association Addiction France (ex : Bigbang Festival, Truca Taoulès, concerts, etc.)



Stand d'infos
à l'occasion du
"Mois sans Tabac".

Maison de la Petite Enfance (MPE)

AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

- Mise en place d'une nouvelle matinée LAEP, le mercredi, avec le recrutement d'une nouvelle accueillante
- Mise en place d'un nouveau temps d'accueil le mercredi matin, qui est celui le plus fréquenté dans la semaine
- Service de soutien à la parentalité qui fonctionne avec une bonne participation des familles
- 9h de supervision pour les accueillantes

Fréquentation :

88 familles différentes avec 108 enfants différents et 123 accompagnants différents ont été accueillis lors des 117 matinées d'ouverture.

AU RELAIS PARENTS ENFANTS (RPE)

- Participation à la mise en place de la 1^{ère} Journée Départementale des assistants maternels, mise en place d'une aide financière pour les nouveaux professionnels s'installant sur le territoire de la CCHB.
- Mise en place de l'analyse de la Pratique pour les Assistants maternels.
- Animations classiques : séances de psychomotricité avec Jean-François Robineau, intervenants musique, histoire, gym, spectacles à la Halle aux grains, rencontre à la médiathèque, passerelles avec l'école maternelle Clair Vallon, le centre de loisirs et le multi accueil les Bambis ...
- Pour la responsable : participation à la commission d'attribution des places, participation à l'Opération 1^{ères} pages, Travail en Inter-structures, travail en réseau RPE 65, partenariat avec la CAF et la PMI, participation au travail de la CTG parentalité et handicap, formations...

Chiffres clés :

Sur le territoire, 26 assistants maternels en activité au 31 décembre 2024 (6 à Bagnères de Bigorre, 20 assistants maternels sur les autres communes de la CCHB).

17 assistants maternels différents ont participé à des temps d'animation.

72 enfants différents ont participé à des temps d'animation.

71 familles différentes ont bénéficié d'un accompagnement individuel (téléphonique ou physique).



LES RENDEZ-VOUS DES PARENTS

Temps de soutien à la parentalité à la MPE :

- 2 ateliers massage en partenariat avec L'Ecole des parents et des Educateurs (noté EPE)
- 1 nouvel atelier « de la naissance aux 1^{ers} pas » avec l'EPE et la présence du psychomotricien JF Robineau
- 1 atelier nutrition avec une diététicienne nutritionniste.
- 3 cafés des parents



MAISON DE LA PETITE ENFANCE : REP ET LAEP		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	44 946,29	46 938,99	47 858,94	52 344,07	9,37%
	dt charges à caractère général	6 518,41	6 464,37	6 564,36	8 413,66	28,17%
	dt frais de personnel	38 417,88	40 474,62	41 294,58	43 930,41	6,38%
	Recettes	49 972,75	39 186,95	65 038,65	56 984,66	-12,38%
	dt dotations et participations	49 972,75	39 186,95	65 038,65	56 984,66	-12,38%

En 2021, la CAF a versé les Bonus Territoires liés à la CTG, pour le Relai petite Enfance et pour le Lieu d'Accueil Enfant Parent, relatifs aux années 2020 et 2021.

Les participations de la CAF progressent compte tenu de la fréquentation de la Maison de la Petite Enfance. Pour autant il y a eu une erreur d'imputation en 2023. Des recettes de la MSA pour 13 181,02 € ont été imputées sur la Maison de la Petite Enfance alors qu'elles étaient liées au centre de loisirs ; les dotations seraient donc de 51 857,63 € (13,6 k€ pour le RPE et 38,3 k€ pour le LAEP).



Multi-accueil Les Bambis

PROJETS ET SORTIES

- 5 sorties à la médiathèque qui ont permis à 30 enfants de découvrir l'univers de la médiathèque avec des lectures de livres et des écoutes musicales
- 5 sorties au marché de la halle qui ont profité à 21 enfants
- 2 spectacles à la Halle aux Grains qui ont été vus par 20 enfants
- 1 sortie à l'exposition de l'abbaye de l'Escaladieu profitant à 8 enfants avec organisation d'un pique-nique
- Participation au projet de la CTG sur les émotions : 20 enfants ont fait les ateliers et 6 enfants ont participé au temps festif au centre de Loisirs
- Une réunion de partage avec les familles a été organisée après la rentrée des enfants en octobre afin de créer des occasions d'échanges entre parents et équipe dès le début de l'année scolaire : mieux se connaître permet de faciliter ensuite l'échange ensemble au quotidien

PASSERELLES AVEC LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

18 enfants ont bénéficié de matinées à l'école (soit à l'école de Clair Vallon, soit à l'école du Pic du Midi) avec une possibilité pour chaque enfant d'y aller au minimum 2 fois afin de se familiariser avec le milieu scolaire accompagnés par les professionnelles de crèche

PASSERELLES AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE

11 enfants ont pu bénéficier de cette passerelle afin de découvrir un autre contexte de jeu, un lieu qu'ils retrouveront parfois quand ils iront au centre de loisirs. Cette passerelle permet aussi un échange entre les professionnels petite enfance (assistantes maternelles et professionnelles de crèche)



SORTIES NATURE

5 sorties nature ont été organisées au cours de l'année en forêt autour de Bagnères et Pouzac. Ces sorties ont pu permettre à 26 enfants de découvrir la forêt comme terrain d'explorations et d'expériences motrices au cours de matinées.

FRÉQUENTATION

- 64 enfants accueillis >> +4,68% par rapport à 2023
- 247 jours d'ouverture >> +3,35%
- 25 enfants accueillis issus de familles considérées sous le seuil de pauvreté >> +13,6% par rapport à 2023



LES BAMBIS		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	550 720,51	606 689,70	566 936,51	707 325,90	24,76%
	dt charges à caractère général	41 777,47	50 050,77	43 081,54	45 744,70	6,18%
	dt frais de personnel	508 943,04	556 638,93	523 854,97	661 581,20	26,29%
	Recettes	294 946,77	342 151,77	370 451,09	395 893,66	6,87%
	dt produits des services	61 433,37	67 663,27	78 412,32	81 603,29	4,07%
	dt dotations et participations	233 513,40	257 352,50	277 164,90	314 290,37	13,39%
	dt subventions exceptionnelles		17 136,00	14 873,87	0,00	-100,00%

En 2021 et 2022, la crèche a retrouvé son fonctionnement normal après la période de la Covid19.

Les participations de la CAF sont relativement élevées car les Bonus Territoires liés à la Convention Territoriale Globale ont remplacé les prestations de service enfance jeunesse (réforme des financements de la CAF au 01/01/2020). Les 2 crèches qui n'étaient pas éligibles auparavant aux Contrats Enfance Jeunesse, bénéficient maintenant de ces Bonus Territoires. Par ailleurs, en 2021 nous avons perçu les bonus territoires de 2020 et ceux de 2021. En 2023, un titre de 26 341 € a été imputée à tort sur la crèche des bambis en lieu et place de celle de Clair Vallon.

La subvention exceptionnelle perçue en 2022 correspond aux soldes des versements des aides exceptionnelles liées à la covid par la CAF pour l'exercice 2021. En 2023, la subvention exceptionnelle correspond à des aides versées par EDF par rapport aux certificats d'économies d'énergie liées aux travaux de réhabilitation de la crèche.

En 2024, le montant des dotations et participation est en hausse mais tous les rattachements n'avaient pas été effectués en 2023 (pour 8k€ environ).



Multi-accueil Clair Vallon

FORMATION DE L'ÉQUIPE

Travail de réflexion sur la pédagogie Montessori dans le cadre de notre journée pédagogique afin de :

- Proposer un environnement préparé et sécurisant pour que l'enfant explore en toute sécurité avec un matériel adapté et choisi avec soin.
- Accompagner les enfants vers l'autonomie tout en prenant en compte l'individualité de chacun.
- Travailler sur la posture de l'adulte ; regard porteur, soutien psychique afin que l'enfant développe sa confiance et son autonomie.

PASSERELLE AVEC L'ÉCOLE MATERNELLE CLAIR VALLON

Poursuite des échanges avec l'école pour les enfants de 2 à 3 ans pour les préparer à rentrer à l'école.

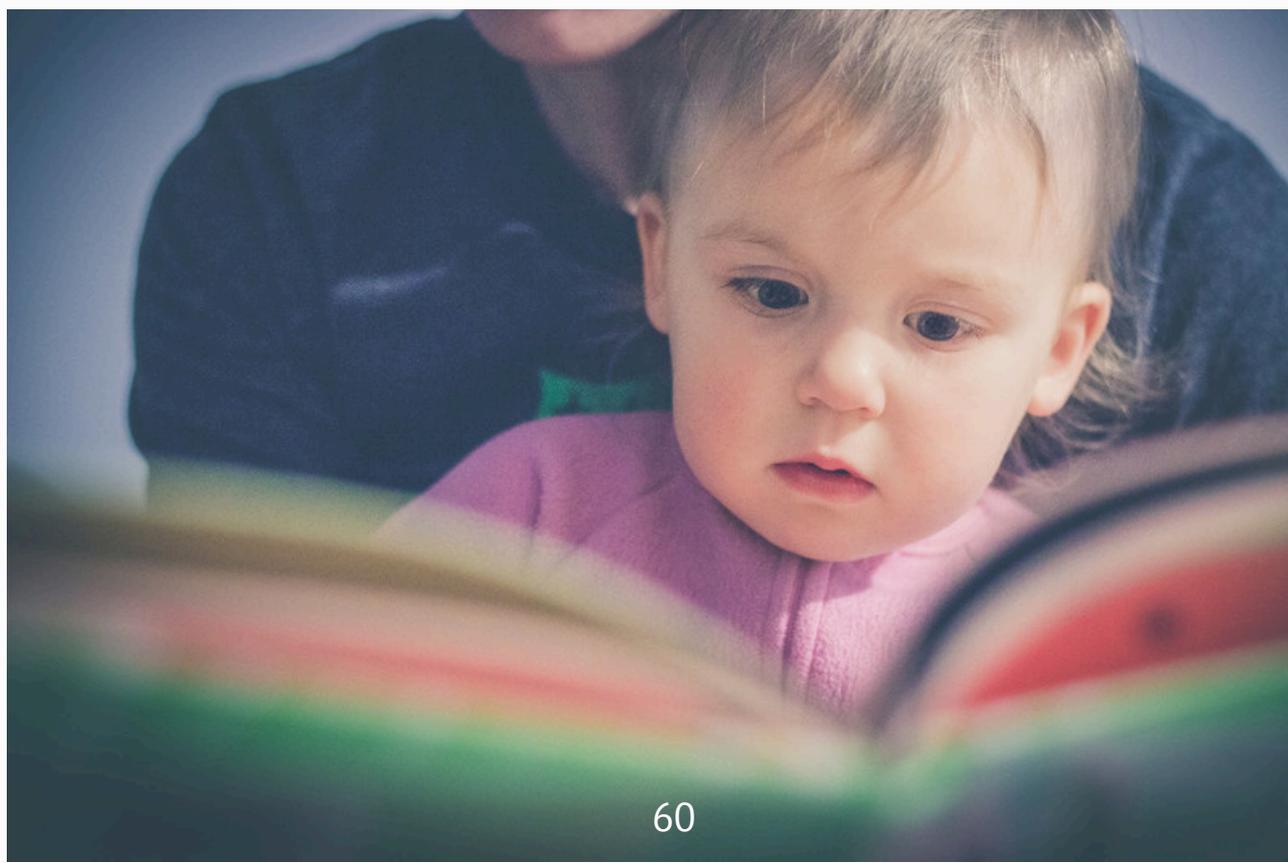
En 2024 : 8 matinées "passerelle"

SORTIES

- A la médiathèque, une fois par mois, en petit groupe afin de sensibiliser les enfants à la diversité et la richesse des albums jeunesse, ainsi qu'à la découverte d'un lieu culturel.

6 sorties médiathèque en 2024.

- Sortie à l'abbaye de l'Escaladieu pour voir l'exposition « les robes » avec les enfants du multi-accueil les Bambis.



EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

L'idée est d'offrir aux enfants des expériences culturelles et artistiques riches, variées et de qualité sur le territoire de la CCHB pour contribuer à leur épanouissement et leur ouverture au monde.

- **Découverte d'un lieu culturel : le musée Salies**

Les enfants ont découvert le musée Salies en petits groupes de 6.

Ils ont commencé par la salle orientaliste avec l'exposition d'objets du quotidien (poterie, mobilier, bijoux, instruments de musique) suivi de la collection des tableaux du musée.

Dans un 2^{ème} temps, les enfants ont été invités à peindre entourés des chefs d'œuvre du musée.

C'est une expérience à renouveler !

- **Éveil musical avec Sarah chanteuse lyrique**

Une chanteuse lyrique est intervenue auprès des enfants afin de les sensibiliser à l'art lyrique et de mettre en évidence les liens entre le son, la voix, l'imaginaire et le jeu, en privilégiant des interventions interactives et théâtralisées.

Le but est de favoriser l'écoute, l'attention, la concentration du tout-petit qui aura l'occasion de mémoriser, d'imiter, de prendre du plaisir à partager des moments joyeux, ludiques avec ses camarades.

Ces ateliers ont été proposés aux enfants de quelques mois jusqu'aux plus grands.

Les réactions des enfants ont été mêlées d'étonnement et de joie, certains étaient complètement subjugués par la voix de l'artiste. Nous poursuivrons cet atelier en 2025.



FRÉQUENTATION

- 54 enfants accueillis >> +5,8% par rapport à 2023
- 244 jours d'ouverture >> +0,8%
- 13 enfants accueillis issus de familles considérées sous le seuil de pauvreté >> +30%



CLAIR VALLON		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	515 584,73	569 520,48	599 301,07	669 309,09	11,68%
	dt charges à caractère général	24 100,93	31 577,22	35 915,27	40 553,20	12,91%
	dt frais de personnel	491 483,80	537 943,26	563 385,80	628 755,89	11,60%
	Recettes	325 606,60	349 129,35	301 247,97	412 139,08	36,81%
	dt produits des services	75 225,31	89 222,60	83 733,58	91 544,53	9,33%
	dt dotations et participations	250 381,29	244 507,75	211 990,39	320 594,55	51,23%
	dt subventions exceptionnelles	0,00	15 399,00	5 524,00	0,00	-100,00%

En 2021 et 2022, la crèche a retrouvé son fonctionnement normal après la période de la Covid19.

Les participations de la CAF sont relativement élevées car les Bonus Territoires liés à la Convention Territoriale Globale ont remplacé les prestations de service enfance jeunesse (réforme des financements de la CAF au 01/01/2020). Les 2 crèches qui n'étaient pas éligibles auparavant aux Contrats Enfance Jeunesse, bénéficient maintenant de ces Bonus Territoires, Par ailleurs, en 2021 nous avons perçu les bonus territoires de 2020 et ceux de 2021.

La subvention exceptionnelle perçue en 2022 correspond à un versement des aides exceptionnelles liées à la covid par la CAF pour l'exercice 2021. En 2023, la subvention exceptionnelle correspond à la perception du solde de ces aides exceptionnelles et à une aide de la CAF pour la passerelle réalisée.

En 2024, le montant des dotations et participation est en hausse car tous les rattachements n'avaient pas été effectués en 2023 (pour 15k€ environ). De plus, en 2023, ces dotations étaient inférieures à 2022 car, même si le nombre d'enfant accueilli à baisser (56 en 2022, 51 en 2023) un titre de 26 341 € a été imputé à tort sur la crèche des Bambis en lieu et place de la crèche de Clair Vallon.

Halte-garderie Les Marmottes

OUVERTURE ET FRÉQUENTATION

- Nombre de jours ouverture : 85
- Nombre de présence à la demi-journée : 811



HALTE-GARDERIE LES MARMOTTES		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	47 733,60	52 973,53	59 461,07	41 521,95	-30,17%
	dt charges à caractère général	10 233,47	14 417,10	15 586,86	14 976,93	-3,91%
	dt frais de personnel	36 684,13	38 540,43	43 874,21	26 545,02	-39,50%
	Recettes	2 670,00	17 420,00	17 333,65	17 093,03	-1,39%
	dt produits des services	2 670,00	17 420,00	17 333,65	17 093,03	-1,39%

La halte-garderie a retrouvé un fonctionnement normal en 2022, après la période de la Covid19.

La politique tarifaire a été revue à compter du 01 janvier 2023 (délibération du 18 janvier 2023 passant le prix de la demi-journée à 25 € et du 10 octobre 2023 passant le prix de l'heure à 9 €, et fixant un tarif de 6,5 journées consécutives à 130 €). Pour autant, les recettes perçues en 2024 ne sont pas en hausse (ceci pouvant s'expliquer par des annulations de fréquentation et donc des remboursements effectués).

A noter que la halte-garderie est dorénavant fermée le samedi (peu de fréquentation le jour d'arrivée).

La baisse des frais de personnel en 2024 est lié à un problème d'imputation (une partie du personnel a été payée sur une autre fonction). Le coût aurait dû être de l'ordre de 52k€.





Centre de Loisirs Maternel

CTG - THÈME HANDICAP

Mise en place d'ateliers autour du thème « à la découverte des émotions ».

Lola Bujalance du Pôle Ressource Handicap (PRH) est intervenue sur toutes les structures petite enfance de notre collectivité, le Clos Fleuri et le centre Jean-Marie Larrieu, afin de proposer des ateliers et ainsi réaliser un livre « la folle histoire des émotions ». Fin juin, nous nous sommes tous retrouvés, un mercredi, au Verger du centre de loisirs pour une matinée de cohésion autour d'ateliers animés par les adolescents du centre Jean-Marie Larrieu et nous avons découvert l'histoire du livre créé ensemble.

ACTIVITÉS ET SORTIES

- Pique-nique dans les environs de Bagnères-de-Bigorre mais aussi sorties extérieures sur les petites et grandes vacances : parc de la Demi-Lune à Lannemezan, sortie luge à Payolle, aux grottes de Médous, Parc animalier d'Argelès Gazost, animation à l'abbaye de l'Escaladieu...
- Ateliers comptines et musique par Maya, et psychomotricité par Jean-François Robineau à chaque vacances.
- Cinéma, lectures et ateliers autour du livre à la médiathèque de Bagnères-de-Bigorre,
- Le spectacle vivant et la musique ont une place importante dans notre structure. C'est pourquoi à chaque vacances ils font partis de nos programmes avec la compagnie de Chat Gaucher, par exemple.
- Cet été 2024, Benjamin Colosimo de « Violon en escale » (violoniste et éducateur de jeunes enfants) est venu plusieurs jours sur le centre de loisirs maternel avec son violon qui est devenu, pour les enfants, au fur et à mesure de la journée, des séances, du moment, un copain de jeu.

La musique est un outil extraordinaire de lien social pour l'enfant et les animateurs. Il aborde le thème des «émotions» en le rendant autrement accessible (par la musique), ces ateliers sont des rencontres, du partage prêtant aussi à des discussions, des réflexions tout en suscitant du plaisir et de l'émerveillement chez l'enfant et l'adulte.



FRÉQUENTATION

	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits - TOTAL	300	292
Bagnères-de-Bigorre	128	123
Communes de la CCHB	142	139
Villes et villages des Hautes-Pyrénées	25	28
Hors département	5	2

	Effectif le plus haut		Effectif le plus bas		Moyenne	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Mercredis de janvier à décembre	86	76	54	52	67	67
Vacances de Noël	38	52	17	16	27	36
Vacances d'hiver	65	72	43	54	57	63
Vacances d'automne	69	73	50	47	64	62
Vacances de printemps	62	65	48	38	58	55
Vacances d'été - juillet	85	86	71	66	79	76
Vacances d'été - août	84	89	65	52	73	71.5



CENTRE DE LOISIRS ET POINT JEUNES		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	515 970,43	553 999,12	677 455,30	615 305,65	-9,17%
	dt charges à caractère général	57 946,31	77 647,16	82 827,45	87 182,08	5,26%
	dt frais de personnel	457 870,42	476 349,65	594 388,75	528 075,77	-11,16%
	Recettes	268 575,43	225 963,66	233 840,81	250 233,47	7,01%
	dt redevances des usagers	89 748,35	109 427,25	108 851,40	115 167,50	5,80%
	dt dotations et participations	177 720,95	116 536,41	123 309,20	134 485,14	9,06%

En 2021, nous retrouvons une hausse des participations des familles et une hausse des participations de la CAF car nous avons perçu les bonus territoires liés à la CTG pour les années 2020 et 2021 (réforme des financements de la CAF).

En 2022, la fréquentation du centre de loisirs est en hausse.

Des recettes de la MSA pour 13 181,02 € ont été imputées sur la Maison de la Petite Enfance alors qu'elles étaient liées au centre de loisirs (les dotations auraient dû être donc de 136 490,22 €).

Les charges de personnel varient d'une année sur l'autre de fait de problème d'imputations (le personnel étant affecté seulement en partie au centre de loisirs). Le coût aurait dû être de l'ordre de 625 k€.

Centre de Loisirs Élémentaire

ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS

- Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, échange avec le centre de loisirs d'Ibos et des centres de loisirs voisins pendant l'été. Rencontres autour de jeux sportifs. Une équipe de la Haute-Bigorre a terminé première et remporté le bouclier.
- Mini séjour organisé en août, au programme : randonnée avec un guide, patinoire et piscine
- Jeu de piste type rallye photo réalisé par une animatrice. Le but : retrouver des lieux mythiques dans la ville de Bagnères. Les enfants ont pu découvrir l'histoire de certains monuments.
- Passerelle mise en place entre les structures Point Jeunes et maternelles avec les élémentaires. Partage de moments de jeux sportifs mais aussi d'activités manuelles
- Différentes interventions avec le CPIE sur plusieurs sujets comme le cycle de l'eau ou encore les différentes espèces d'arbres et savoir les reconnaître.
- Projet de correspondance avec le centre de loisirs de Plestin-les-Grèves. Échanges d'idées d'activités à travers plusieurs tableaux de bord réalisés par les enfants. Nous avons partagé les spécialités de nos régions.



FRÉQUENTATION

	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits - TOTAL	351	358
Bagnères-de-Bigorre	146	146
Communes de la CCHB	173	182
Villes et villages des Hautes-Pyrénées	28	25
Hors département	4	5

	Effectif le plus haut		Effectif le plus bas		Moyenne	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Mercredis	65	74	46	52	57	62
Vacances de Noël	25	57	16	25	21	43
Vacances d'hiver	59	59	34	46	47	54.5
Vacances d'automne	57	53	39	30	48	45
Vacances de printemps	57	68	47	43	52	58
Vacances d'été - juillet	73	75	48	53	61	63
Vacances d'été - août	68	69	46	38	57	56



Budget : voir page 65

Point Jeunes

ACTIVITÉS

- Chantier pour le Big Bag festival avec le Cartel Bigourdan
 - Participation au concours photo de l'EVS
 - Participation à la Fête du Jeu (animation de jeux)
 - Partenariat avec le collège et l'EVS : animation d'ateliers jeux
- Les activités se décident en concertation avec les jeunes. Celles couramment pratiquées : jeux de société, d'adresse...
- Sorties à la journée (ex : water jump, futsal, bowling, randonnée, rafting, canyon, cinéma, pique-nique...)
 - Mini-séjours (ex : canyoning, montagne, raquettes)



FRÉQUENTATION

101 jeunes accueillis en 2024
10 432 heures d'ouverture



Budget : voir page 65

Cuisine Centrale

OPÉRATIONS OU ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

- Légère hausse d'effectifs de 1.5% dont 2% pour le service de portage de repas à domicile.
- Charges de fonctionnement générales du service bien maîtrisées : diminution des charges de gestion courante notamment électricité et maintenance ; diminution du prix de revient denrées avec pourtant des statistiques EGALIM non impactées par rapport à 2023 ; Maîtrise des coûts de personnel malgré encore 2 arrêts longues maladies qui viennent peser sur le coût total du service. L'achat d'un matériel performant a permis d'augmenter la productivité au travail et de donner la priorité aux tâches clés (rédaction de fiches techniques, meilleure organisation).
- Travail avec le SYMAT sur le gaspillage alimentaire poursuivi avec les écoles de Bagnères. Travail de sensibilisation auprès des enfants, notamment pour le tri des déchets.
- Travail avec les professionnels encadrants des enfants, qui a permis de proposer des menus à thème en rapport avec les Jeux Olympiques. Cet événement, au vu de son succès, sera renouvelé chaque année avec un thème choisi par les enfants.

Objectifs réalisés :

- Investissement : achat d'une sauteuse électrique performante qui a permis d'augmenter la productivité au travail.
- Rédaction de fiches techniques permettant d'améliorer les préparations et de les rendre plus régulière en goût et assaisonnement.
- Mois sur le thème des jeux olympiques avec des repas proposés par les enfants (travail en collaboration avec les encadrants scolaires).
- Suivi mensuel des coûts de revient repas.
- Poursuite du travail engagé avec le SYMAT sur les écoles afin d'étudier le gaspillage alimentaire et proposer des solutions.
- Participer à la démarche « Projet Alimentaire Territorial » impulsée par le département, projet visant à l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous.
- Réalisation des statistiques EGALIM enregistrées sur la plateforme « Ma cantine ».

REPAS PRODUITS

Toujours en augmentation :

- En 2022 : 205 382
- En 2023 : 217 052
- **En 2024 : 220 260, , soit +1,5%**

Portage

Les repas produits pour le portage à domicile ont augmenté de 2% en 2024.

Écoles - repas scolaires

- En 2022 : 101 295
- En 2023 : 107 688
- **En 2024 : 107 207, soit -0,5%**

Les repas scolaires des écoles des communes de la CCHB hors Bagnères représentent 52% des effectifs, contre 48% pour les écoles de Bagnères.

À retenir

Le nombre de repas produits est toujours en augmentation.
Le prix de revient du repas livré (7,13€) a baissé de 3,5%.



	2023	2024	Évolution
Écoles, Centre de Loisirs et crèches	8 930	9 826	+23%
Portage à domicile	143 132	144 119	-60%
Divers (mairie, personnel fonctionnement, instituteurs...)	64 990	66 315	-7%
Production totale	217 053	220 060	-11%

PRIX DE REVIENT

		Total à répartir	Portage de repas à domicile	Clé de répartition	Autres services (scolaires, CLSH, crèches, divers...)	Clé de répartition
	Nombre total de repas	220 260	66 315	30%	153 945	70%
Production	Denrées	573 044,00 €	223 487,00 €	39% (1)	349 557,00 €	61%
	Autres charges	146 991,00 €	44 097,00 €	30%	102 894,00 €	70%
	Personnel	431 736 €	168 377,00 €	39% (2)	263 359,00 €	61%
	Amortissement matériels	5 000 €	1 500,00 €	30%	3 500,00 €	70%
	Amortissement immeubles (1000k€ sur 20ans)	50 000 €	15 000,00 €	30%	35 000,00 €	70%
	TOTAL 1	1 206 771 €	452 461,00 €		754 310,00 €	
	Prix de revient Production			6,82 €		4,90 €
Livraison	Frais véhicules	9 273 €	7 418 €	80%	1 855 €	20%
	Carburant	10 178 €	8 142 €	80%	2 036 €	20%
	Amortissement véhicules	10 000 €	8 000 €	80%	2 000 €	20%
	Personnel	259 041 €	207 233 €	80%	51 808 €	20%
	TOTAL 2	288 492 €	230 793 €		57 699 €	
	Prix de revient Livraison			3,48 €		0,37 €
	Frais de structure	75 000 €	22 500 €	30%	52 500 €	70%
	Prix de revient/frais de structure			0,36 €		0,35 €
	Prix de revient repas livré		10,66 €		5,62 €	
	TOTAL GÉNÉRAL	1 570 263 €				

Prix de revient moyen du repas livré = **7,13€**

Diminution de 3,5% par rapport en 2023

N.B. : prix de revient moyen du repas livré corrigé des charges de personnel indues = 6,90€

(1) : le ratio du repas de portage à domicile est de 1,30 / ratio autres soit 30% x 1,3 = 39%

(2) : Le temps de conditionnement est plus long pour l'individuel que pour le collectif (thermoscelleuse)

RÉSULTAT FINANCIER

	2023	2024	Évolution	Observations
Coût fonctionnement service	1 565 k€	1 570 k€	+0,25%	
Charges de personnel indues (agents en arrêt LM)		-50 k€		
Produits du service	888 k€	1 026 k€	+15,27%	Révision tarifaire 2024 et augmentation des effectifs
Valorisation des recettes (CLSH + crèches)	+ 107 k€	+135 k€		
Coût net	570 k€	359 k€		Diminution du coût net du service en 2024
Prix de revient moyen du repas livré	7,38 €	7,13 €	-3,5%	
Prix de revient Denrées	2,63 €	2,60 €	-1%	Gestion rigoureuse des approvisionnements
Prix de revient personnel	3,20 €	3,14 €	-2%	Stabilisation des charges de personnel pour une augmentation du nombre de repas produit
Prix de revient charges générales	1,56€	1,39 €	-11%	
Prix de revient repas scolaire livré	5,87€	5,62 €	-4%	
Prix de revient repas portage à domicile livré	10,81€	10,66 €	-1%	





CUISINE CENTRALE ET PORTAGE DES REPAS		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	1 190 393,35	1 351 752,88	1 369 858,25	1 390 153,90	1,48%
	dt charges à caractère général	601 293,66	754 798,56	716 366,12	790 153,22	10,30%
	dt frais de personnel	588 867,79	595 254,32	653 141,63	598 647,08	-8,34%
	Recettes	802 946,68	888 807,50	852 607,33	1 026 227,74	20,36%
	dt redevances des usagers	787 544,14	868 975,34	838 405,29	1 019 603,61	21,61%
	dt dotations du Département	15 402,54	16 199,86	11 683,44	6 623,61	-43,31%

En 2021 la production a augmenté de +1,4% par rapport à l'année de référence 2019 (+19% du portage à domicile mais -5% pour le service restauration scolaire et autres buffets). La hausse des charges a été contenue (+0,8%)

En 2022, la hausse de la production s'est poursuivie par rapport à 2021. Il est à noter une forte hausse des charges (hausse du coût des denrées alimentaires et des frais d'énergie).

En 2023, faute d'engagement, les dépenses alimentaires réalisées en fin d'année 2023 n'ont pas été rattachées à l'exercice. Ces dépenses représentent plus de 47 k€ (42k€ AGAP PRO, 2k€ Volailles, 2k€ viandes, 1k€ biscuit). A souligner que, si ces charges avaient été rattachées la hausse des charges à caractère général n'aurait été que de l'ordre de 1,14%, hausse très contenue dans une période de forte inflation.

De fait, le coût des charges à caractère général est élevé en 2024 (elles devraient être de 743k€ sans les rattachements de 2023 et donc en baisse par rapport à 2023).

Sans erreur d'imputation, les charges de personnel devraient être de l'ordre de 681k€ (comme prévu au BP24).

Au niveau des recettes, on observe une baisse des dotations du département, mais les montants dépendent du nombre de bénéficiaires de l'action sociale. En revanche, la baisse des redevances des usagers en 2023, est liée à l'absence de rattachement des recettes de la régie de novembre 2023 (pour un montant de l'ordre de 35k€). Si cette recette avait été rattachée, l'évolution entre 2022 et 2023 aurait été stable. Ce non-rattachement explique en partie la hausse de 2024. L'autre partie de la hausse des recettes provient de la hausse du tarif de vente des repas scolaires aux communes à compter du 01 janvier 2024 (4,5 € au lieu de 4€).

A souligner : la cuisine centrale produit les repas

- pour le centre de loisirs (16 055 repas en 2024 qui sont à valoriser à hauteur de 4,5 € soit 72 248 € de recettes en plus)

- et pour les crèches (20 857 repas en 2024 qui sont à valoriser à hauteur de 3 € soit 62 571 €).

De fait, les recettes totales du service, incluant ces valorisations, sont de 1 161 046,74 €.



Équipements sportifs

Stades de football

COMPÉTITONS ET TRAVAUX

- Stade de Pouzac :
Tournoi Louis Archieri : 500 participants de 5 à 13 ans
Réfection ceinture grillagée terrain annexe stade
- Stade d'Ordizan :
Tournoi du 1^{er} mai du Stade Bagnérais Rugby
- Stade de Campan :
Ceinture grillagée
Mise en place barrière de sécurité à l'entrée du stade



CHIFFRES CLÉS

- Terrain d'honneur Pouzac : 52 matchs officiels
- Terrain Sud Pouzac : 25 matchs Officiels
- Terrain d'Ordizan : 222 utilisateurs/semaine entrainements et rassemblements districts 65
- Terrain de Montgaillard : 36 matchs officiels + 80 utilisateurs par semaine lors des entrainements
- Terrain de Campan : 40 utilisateurs/semaine entrainements et rassemblements



STADES DE FOOTBALL		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Fonctionnement	Dépenses	121 119,07	118 100,83	137 098,43	137 446,65	0,25%
	dt charges à caractère général	69 924,07	74 194,57	83 950,66	78 965,25	-5,94%
	dt frais de personnel	51 195,00	43 906,26	53 147,77	58 481,40	10,04%

L'évolution des charges à caractère général de 2021 à 2023 est essentiellement liée à la hausse des charges énergétiques. La baisse en 2024 est liée à la diminution des achats de fournitures diverses.

FORMATION AISANCE AQUATIQUE

Organisation d'une formation aisance aquatique au bénéfice des MNS de la piscine et ouverte à tous les MNS du 65. Deux écoles maternelles ont été support de la formation : Clair Vallon et Tournay.

Nombre d'enfants concernés : 41

CHIFFRES CLÉS

	2023	2024	Évolution
Fréquentation totale	46 111	44 614	-3%
<i>Par catégorie</i>			
Grand public	22 523	22 835	+1%
Scolaires	10 537	9 460	-10%
Club	6 418	6 379	-1%
Jours de fonctionnement	345	357	+3%
Jours de fermeture	20	9	-55%
Entrées adhérents			
Aquagym	4 164	3 876	-7%
Aqua bike	1 212	1 138	-6%
Activités enfants	1 217	867	-29%
<i>Effectifs</i>			
Total	11	11	0%
MNS	7	7	0%
Agent d'accueil	2	2	0%
Agent d'entretien	2	2	0%
Jours de formation	52	41	-21%



STADE NAUTIQUE		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses	511 823,75	643 679,07	739 999,07	688 151,14	-7,01%
	dt charges à caractère général	133 466,98	205 405,09	290 315,58	242 006,40	-16,64%
	dt frais de personnel	378 356,77	438 273,98	447 683,49	446 142,74	-0,34%
	Recettes	46 283,83	105 994,62	133 250,00	112 997,21	-15,20%
	dt redevances des usagers	45 040,50	104 881,50	111 581,40	105 253,00	-5,67%
	dt dotations de la Région			20 000,00	4 920,00	-75,40%

La fréquentation a retrouvé en 2022 son niveau de 2019. On observe cependant une forte hausse des charges énergétiques qui impactent 2022, puis 2023. Ces charges sont en baisse en 2024.

Electricité : 38 541,51 € en 2021 - 54 990 € en 2022 - 80 461,95 € en 2023 - 66 447,03 € en 2024

Gaz : 54 681,57 € en 2021 - 93 097,61 € en 2022 - 147 064,54 € en 2023 - 112 981,13 € en 2024

Les consommations d'eau augmentent également en 2023 du fait des fuites observées sur le bassin (11 244,67 € en 2022 pour 20 297,23 € en 2023, puis 13 659,38 € en 2024). Cette consommation baisse en 2024 du fait de l'absence de vidange du bassin. Cette baisse de consommation d'eau impacte de fait celle de gaz et d'électricité.

Les autres dotations sont constituées par des financements pour des stages d'aisance aquatique (financement de l'Agence Nationale pour le Sport)

Équipements culturels

Médiathèque Simone Veil

MANIFESTATIONS

- Printemps des Poètes : partenariat avec l'association des Amis de Francis Jammes et valorisation d'un petit éditeur de poésie : La Baraque de chantier
- Manifestation autour de la Comtesse de Ségur : expo + lecture théâtralisée
- Première participation à la Fête de l'Estampe (manifestation nationale)
- Participation à Jardins Secrets (atelier)
- Partir en Livre (manifestation nationale) + exposition CASDEN sur le thème du sport.
- Hors-les murs à Clair Vallon, aux Vignaux et quartier la Passerelle
- Participation aux Journées du Patrimoine : Alfred Roland
- Braderie d'ouvrages désherbés
- Escale Suédoise



NOUVEAUX PARTENARIATS

- Avec l'EHPAD Saint Frai : prêt de documents et lectures d'ouvrages auprès des résidents
- Avec les Grands Thermes pour valoriser les actions de la médiathèque auprès des curistes et dons de livres et de périodiques désherbés
- Avec le SYMAT : ateliers DIY à la médiathèque

Avec les services :

- Avec l'EVS autour du sport + Prix photo ados
- Avec le cinéma : 3 ciné-contes + projection de 3 documentaires

Avec les associations :

- Asso Vie Livre : L'Alcool, images et mots
- Traverse : expo photo + rencontre avec Israël Arrinho
- Salon du Livre Pyrénéen - Binaros : présence sur le salon



AUTRES ACTIONS

- Création du Club Lecture

Fonds patrimoniaux :

- Traitement du fonds d'archives Cardheilac
- Acquisition de deux livres en vente aux enchères (Fonds local ancien)
- Traitement du fonds Debofle
- Poursuite de la numérisation et mise en ligne des manuscrits

Travaux :

Changement des sols et réaménagement de la section jeunesse (7 semaines de fermeture).

CHIFFRES CLÉS

Fermeture pour travaux

	2023	2024	Évolution	Moyenne nationale (*)
Nombre de jours d'ouverture au public	249	218	-12%	
Nombre d'heures d'ouverture hebdo	26	26	=	25
Nombre d'emprunteurs actifs	2 426	2 754	+13,5%	1 790
Bagnères-de-Bigorre	1 040	1 057	+1,5%	
Autres communes de la CCHB	921	1 097	+19%	
Autres (curistes, vacanciers...), département 65 hors CCHB	395	528	+33,5%	
Écoles	41	42	+2,5%	
Collectivités	29	30	+3,5%	
Nouveaux inscrits	994	1 141	+15%	
Nombre d'inscrits actifs	2 831	3 296	+16%	
Taux d'inscrits actifs	17%	20%	+17%	12%
Nombre de prêts	65 920	66 322	+0,5%	64 290
Acquisitions (nombre de docs)	1 743	1 807	+3,5%	2 060
Budgets acquisitions docs	36 435	36 695	+1%	33 180

(*) Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2021 par le Ministère de la Culture. Catégorie des établissements de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants (entre 13 000 et 17 000 habitants).

MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
 Fonctionnement	Dépenses	440 531,71	489 248,40	505 120,81	411 128,38	-18,61%
	dt charges à caractère général	84 632,32	92 767,50	106 089,42	102 622,43	-3,27%
	dt frais de personnel	355 799,39	396 480,90	399 031,39	306 300,95	-23,24%
	Recettes	16 926,00	34 279,26	28 285,23	2 596,86	-90,82%
	dt redevances des usagers	5 166,00	9 619,26	9 769,23	2 596,86	-73,42%
	dt dotations de la Région	11 760,00	24 660,00	18 476,00	0,00	-100,00%

L'évolution des charges à caractère général est essentiellement liée à la hausse des charges énergétiques.

La baisse des charges du personnel en 2024 est liée à des erreurs d'imputation. Les coûts auraient dû être de l'ordre de 375k€ comme prévu au budget primitif. Des agents ayant fait valoir leur droit à la retraite ont été remplacés par des agents en début de carrière.

Les dotations perçues en 2021, 2022 et 2023 correspondent à un financement à hauteur de 80% perçu sur le poste de régisseur des œuvres du 05/10/2021 au 04/10/2023 (subvention DGD Médiathèque - DRAC).

L'accès à la médiathèque est gratuit depuis le 01 janvier 2024 ce qui explique la baisse des redevances des usagers. Seules subsistent les recettes liées à la vente des ouvrages.

Équipements culturels

Halle aux Grains

ÉVÉNEMENTS

	2022	2023	2024	Évolution
Événements	69	57	49	-16,32%
Séances	81	89	93	+4,3%
Jours de montage/démontage	135	107	122	+12,3%
Jours de répétition avec technique	34	75	58	-29,31%
Jours de résidence	0	10	9	-11,11%
Spectateurs	15 236	17 075	21 346	+20%
Moyenne par spectacle	189	192	229	+16,15%
Nombre d'utilisation de la salle ouest	35	46	47	+2,12%

CHIFFRES CLÉS

- Les "TOP" :

22-23/06/24 : Concerts Nadau (730 et 750 personnes)

23/03/24 : Guillaume Meurice (688 personnes)

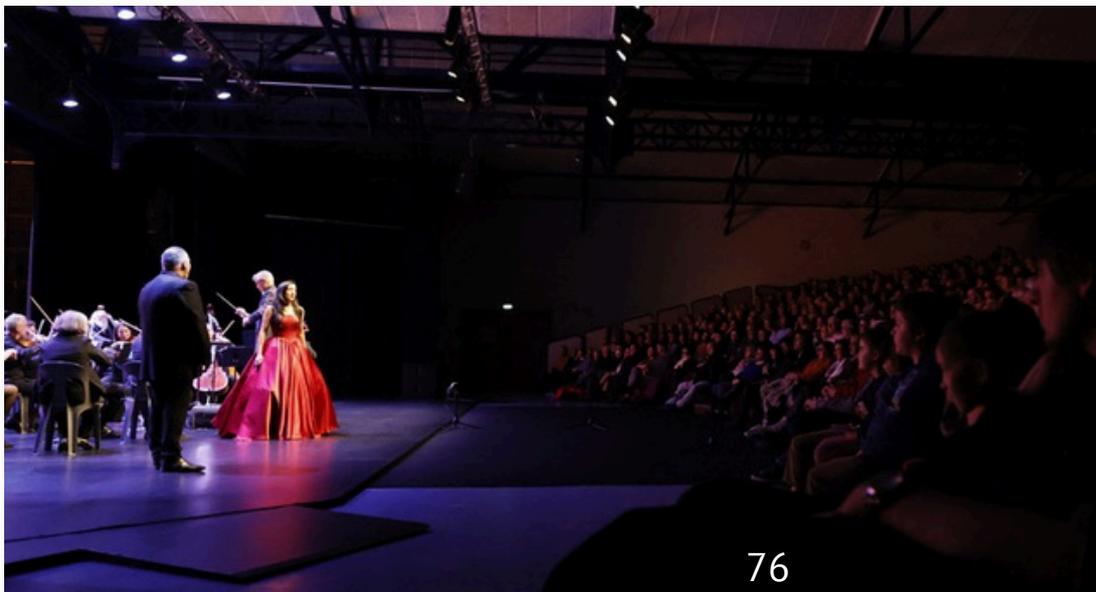
13/01/24 : Concert du Nouvel An (590 personnes)

NOUVEAUTÉS

- Outdoor Film Festival, par l'association Bureaucraft
- Journée professionnelle du collectif des acteurs culturels 65 : plateau de présentation des compagnies

TRAVAUX

Poursuite du plan de modernisation de la salle avec 10 nouveaux projecteurs led, changement des retours son, et sécurisation des lignes de vie.



ÉVÉNEMENTS

	2022	2023	2024	Évolution
Concerts organisés par le Cartel Bigourdan	7	7	9	+22,22%
Concert "hors" Cartel	0	0	8	+800%
Nombre de spectateurs	2 450	1 655	2247	+26,35%
Répétitions	250	197	413	+52,30%
Nombre de groupes utilisant la salle	12	7	12	+41,66%
Résidences (nombre de groupes)	6	4	10	+60%

ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- **Dispositif Peace And Love (Collège et Lycée)** : spectacle pédagogique d'éducation au sonore par le groupe toulousain I Me Mine, 596 élèves, 4 établissements scolaires (Maubourguet, Vic en Bigorre, Bagnères, Tournay) 4 représentations
 - **Dispositif Ecoute Ecoute (Primaire)** : spectacle pédagogique pour les plus jeunes par le groupe Freddy Froggy and the Decibels, 67 élèves, 2 établissements scolaires, 2 dates
 - **Projet écriture / restitution** avec Hentrenamientoh
- > 4 classes de 2nd / 2 x 3h d'ateliers par classe
Enregistrement d'une chanson par classe + restitution à l'Alamzic en présence du groupe

ÉVÉNEMENTS OCCASIONNELS

- Conférences Art Lyrique durant le festival les Voix du Vallon
- Rencontres Lycéennes de Vidéo
- Passage de la Flamme Olympique
- Outdoor Film Festival : nouveauté
- Journée Pro du collectif des acteurs culturels 65
- Concerts : Calandreta / Unit Fest / Concert ville / Front Pop / Traverse / Edmontaigu



© Cedrick Nöt

MATÉRIEL

Investissements : micros et sonorisation (retours)

HALLE AUX GRAINS / ALAMZIC		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses	143 637,00	175 968,63	196 009,66	309 149,99	57,72%
	dt charges à caractère général	23 517,84	48 149,02	60 624,47	58 799,94	-3,01%
	dt frais de personnel	105 119,16	112 819,61	115 385,19	230 350,05	99,64%
	dt subvention au Cartel	15 000,00	15 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00%
	Recettes	0,00	1 810,39	1 891,33	4 069,85	115,18%
	dt refacturation de charges locatives			1 321,33	1 320,00	-0,10%
	dt location salle	0,00	1 150,00	570,00	2 650,00	364,91%

Les recettes de location de salles baissent car la première location à une association basée sur le territoire de la CCHB est gratuite depuis le 01 janvier 2019. La forte hausse des charges à caractère général provient de la hausse des frais d'énergie mais également du recours à des prestataires de service le temps de procéder au recrutement.

Les frais de personnel sont en très forte hausse en 2024 du fait d'erreur d'imputation ; le coût aurait dû être de l'ordre de 142k€ comme prévu au budget primitif.

CHIFFRES CLÉS

	2022	2023	2024	Évolution
Séances	630	639	647	+1,24%
Entrées	13 400	16 831	18 007	+6,53%
Moyenne de spectateurs par séance	21,26	26	28	+7,14%
Dont entrées scolaires	1 722	2 187	1 865	-17,26%
Prix moyen par séance	4,83€	4,90€	5,01€	+2,19%

NOUVEAUTÉ

Nouvelle association Ciné Culte de Bagnères, qui organise une fois par mois une projection de films de patrimoine.

LES 3 MEILLEURS FILMS

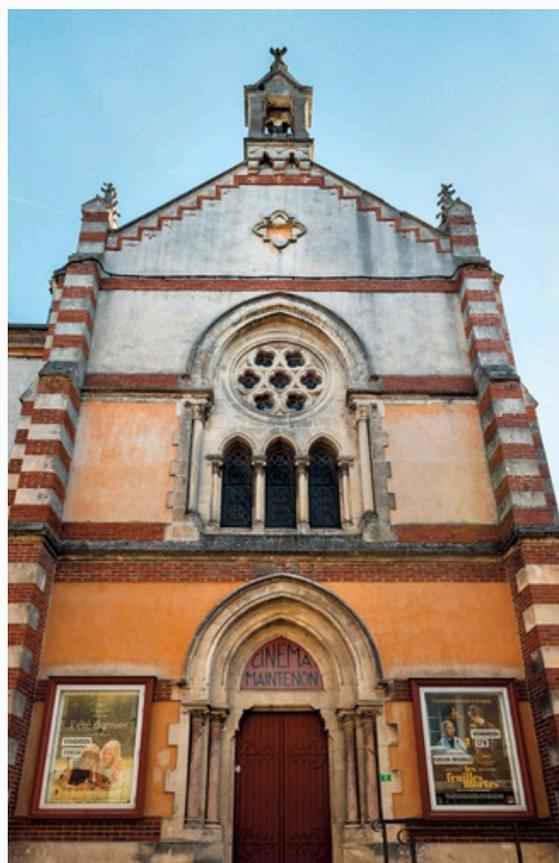
- Le comte de Monté Cristo : Nb de séances 14 – Entrées 1188
- Un p'tit truc en plus : Nb de séances 9 – Entrées 696
- Vice versa 2 : Nb de séances 7 – Entrées 461

SÉANCES MENSUELLES

- Ciné Séniors, organisé par le CCAS de Bagnères-de-Bigorre
Nb de séances 9 – Entrées 451 – (Recette 1699€)
- Ciné Passion, organisé en partenariat avec le Lycée Victor Duruy
Nb de séances 6 – Entrées 332 – (Recette 1071€)
- Ciné Culte, organisé par l'association Ciné Culte B2B
NB de séances 4 – Entrées 202 - (Recette 872.5)

SÉANCE SPÉCIALE

Par l'association les Maynats, film sur les filatures dans le cadre du projet « Mémoires industrielles »



CINÉMA LE MAINTENON		2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
	Dépenses	106 191,30	115 679,86	127 003,56	137 628,03	8,37%
	dt charges à caractère général	6 766,96	7 911,96	10 090,27	14 326,32	41,98%
	dt frais de personnel	99 424,34	107 767,90	116 913,29	123 301,71	5,46%
	Recettes	11 542,59	12 346,37	13 740,96	17 802,27	29,56%
	dt autres produits (pub)	6 731,87	6 942,59	10 783,89	16 790,11	55,70%
	dt participation exceptionnelle	180,62	1 012,92	1 753,47	1 012,16	-42,28%

Les redevances des usagers ont baissé en 2021 et 2022 (reversement par le Parvis des recettes 2020) ; en contrepartie, le Parvis a versé une participation exceptionnelle d'un montant de 4600,10 € en 2021, 2 870,45 € en 2022 et 1203,60 en 2023 (Fonds de Compensation des Recettes et Dispositif de Soutien Renforcé).

Baroque Pyrénéen

CHIIFRES CLÉS

	2022	2023	2024	Évolution
Visites guidée des églises baroques et de la Maison des Ferrère	530	450	623	+27,77%
Journée du Pays et Journées Européennes du Patrimoine	115	410	450	+8,9%

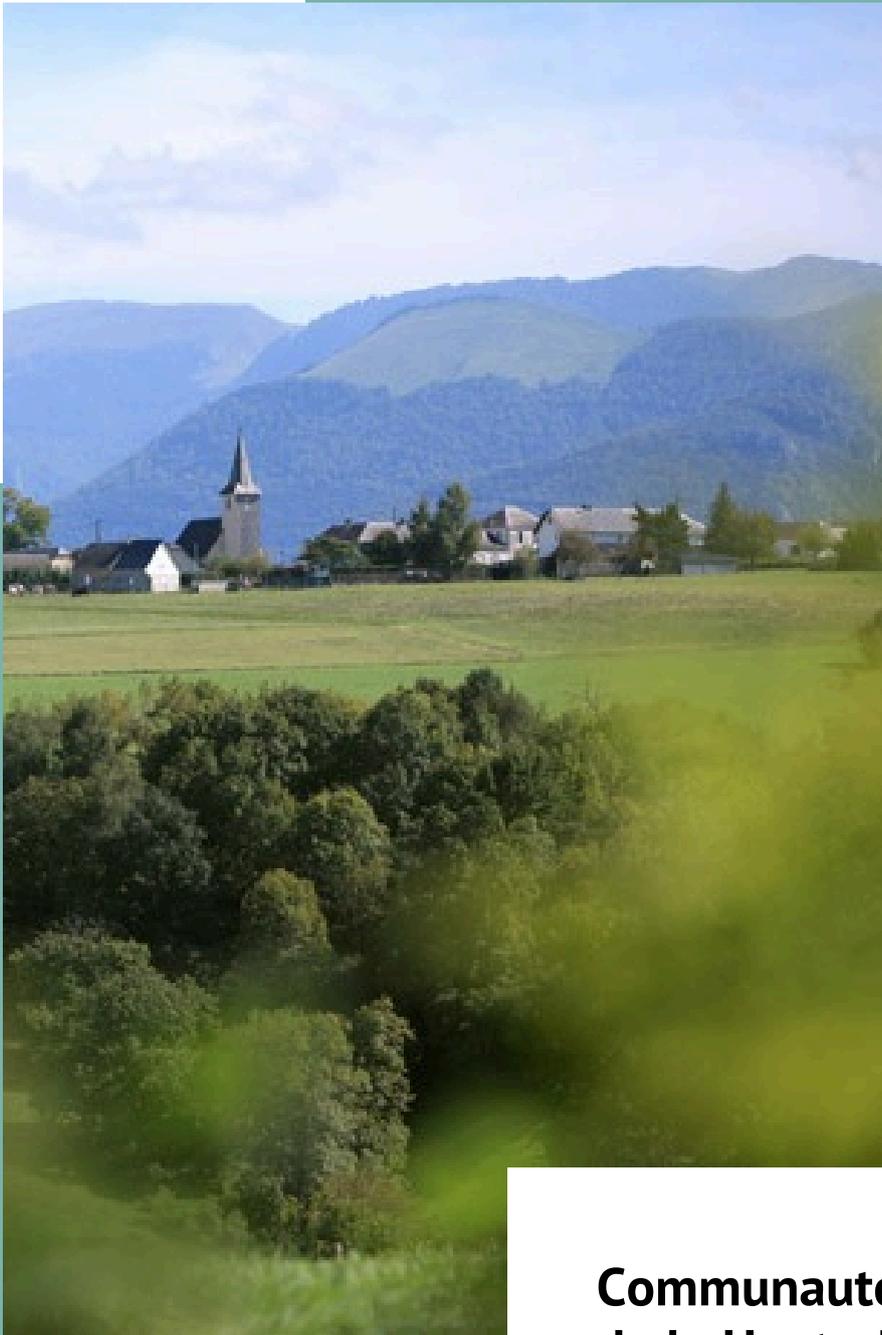
VISITES

Églises de Bénac, Lannes, Azereix
Chapelle des Carmélites, Basilique St Sernin

CONCERTS BAROQUES

« Les fulgurants » et « Titania » à l'église d'Asté





Communauté de Communes de la Haute-Bigorre

Contact :

Hôtel de Ville de Bagnères-de-Bigorre
28 place des Vignaux
05 62 95 08 05
www.haute-bigorre.fr

